Chapitre 1 : SCoT du Pays du Chinonais

La mobilité dans la communauté le SCoT du Pays du Chinonais

Situé au Sud-ouest du département d'Indre-et-Loire, le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Chinonais regroupe 59 communes sur les communautés de communes de Chinon, Vienne et Loire et de Touraine, Val de Vienne

Approuvé le 20 juin 2019, le SCoT du Pays du Chinonais établit une stratégie de développement territoriale pour une période de 18 ans.

L'enquête sur le territoire du SCoT du Pays du Chinonais

559
ménages enquêtées

678
personnes enquêtées

2 386
déplacements recensés

Population et ménages

48 581 habitants
dans la communauté de communes de SCoT du Pays du Chinonais
dont 46 070 de cinq ans et plus

2.19
personnes par ménage

33 %
de ménages comportant 1 seule personne

Equipement des ménages

1.46
voiture par ménage

11%
de ménages sans voiture

89%

de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire

35%

de ménages sans vélo

Mobilité des résidents

162 729

déplacements réalisés quotidiennement par les résidents

3.53

déplacements par jour et par personne

78%

de déplacements internes, c'est-à-dire avec l'origine et la destination dans le territoire

15.0%

des habitants ne se déplacent pas au cours de la journée

30km

parcourus quotidiennement par habitant

54min

de temps de déplacement quotidien.

Les modes de déplacements

23%

de déplacements en mode actif (marche, vélo ..)

72%

des déplacements sont réalisés voiture

3.6%

de déplacements en mode collectif

74%

de conducteurs seuls dans leur voiture

Caractéristiques de la population

8% de la population du département réside sur le SCoT du Pays du Chinonais

Le SCoT du Pays du Chinonais compte 45 600 habitants sur un territoire de 1 034 km² soit une densité moyenne de 45 habitants par km².

Population : Répartition de la population en Indre-et-Loire par SCoT

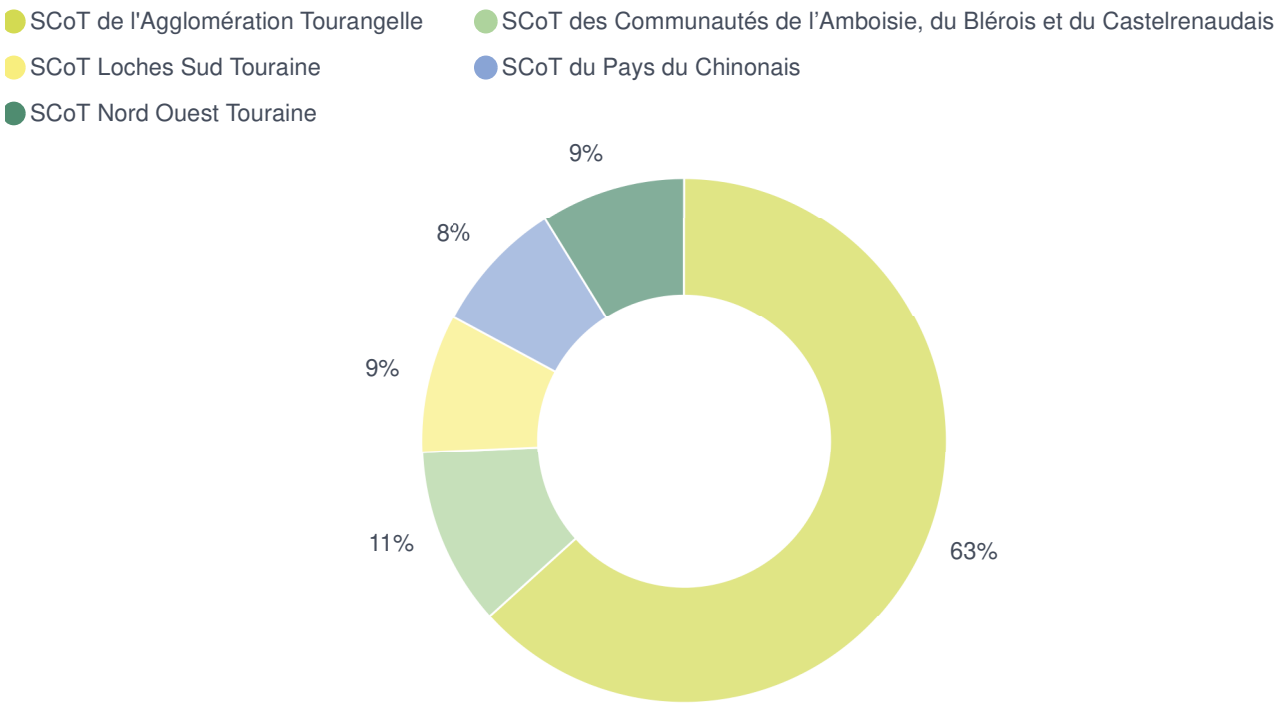

©EMC2 de Touraine

Le graphique suivant donne une description de la population du SCoT du Pays du Chinonais grâce à l'indicateur "Population totale", en comparaison avec les autres SCoT du département

Population - Population totale du SCoT du Pays du Chinonais en comparaison avec les autres SCoT

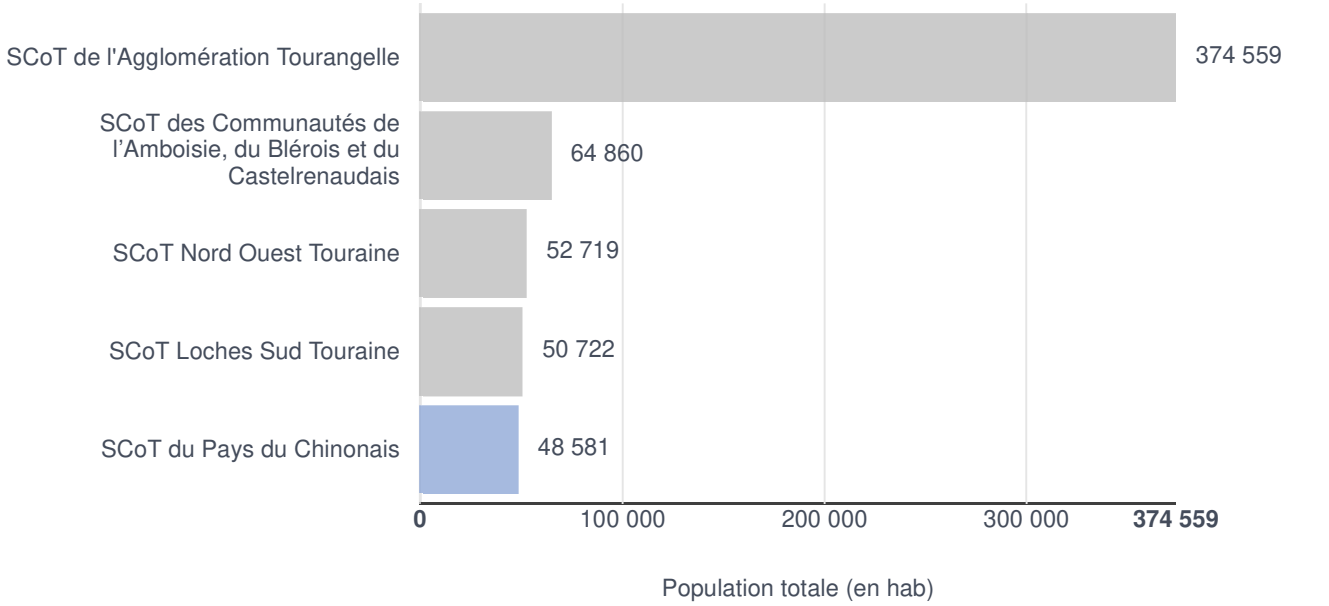

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de la population du SCoT du Pays du Chinonais grâce à l'indicateur "Densité de population" selon le découpage par "Secteur D30".

Population : Cartographie des caractéristiques de la population du SCoT du Pays du Chinonais

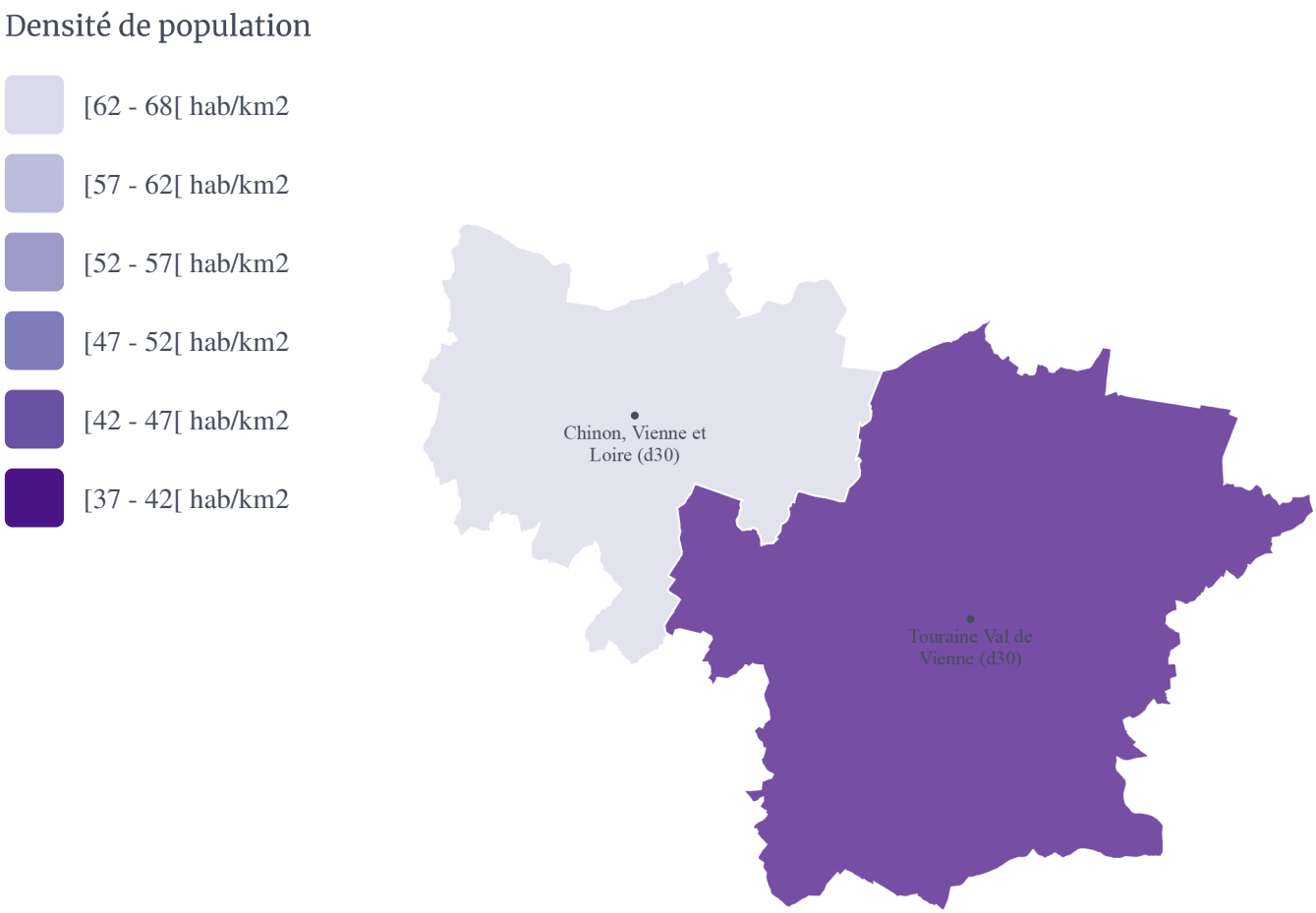

©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'âge

La population concernée par cette enquête, c'est-à-dire la population de 5 ans et plus, est répartie selon les classes d'âge suivantes :

→ Moins de 5 ans : Cette classe d'âge n'a pas été interrogée dans l'enquête.

→ 5 à 10 ans : Ces personnes dépendent majoritairement des leurs parents pour se déplacer.

→ 11 à 17 ans : Ces personnes gagnent progressivement en autonomie dans leurs déplacements par rapport aux plus jeunes, sans toutefois être en âge de pouvoir conduire une voiture.

→ 18 à 24 ans : Cette catégorie d'âge est caractérisée par une émancipation vis-à-vis du foyer parental pour une majorité des personnes. L'obtention du permis de conduire et l'entrée dans la vie active se produisent majoritairement au cours de cette période de la vie et modifient fortement les habitudes de mobilité des personnes concernées. La grande majorité des étudiants appartient à cette classe d'âge.

→ 25 à 49 ans : Catégorie d'âge la plus étendue, elle regroupe la majeure partie des actifs du territoire. On y retrouve aussi la majorité des personnes ayant un ou des enfants à charge.

→ 50 à 64 ans : Pour cette catégorie, la part d'actifs diminue au profit de la part de retraités. La majorité des personnes de ce groupe d'âge n'a pas d'enfant à charge.

→ 65 à 74 ans : La grande majorité des personnes de cette catégorie d'âge est à la retraite. L'absence de déplacements liés à une activité professionnelle modifie notablement les habitudes de déplacements de ces personnes.

→ plus de 75 ans : Pour une partie des personnes de cette catégorie, des difficultés de déplacement liées à l'âge apparaissent.

La figure suivante donne la répartition de la population selon les classes d'âge pour le SCoT du Pays du Chinonais

Population : Répartition de la population selon les classes d'âge pour le SCoT du Pays du Chinonais

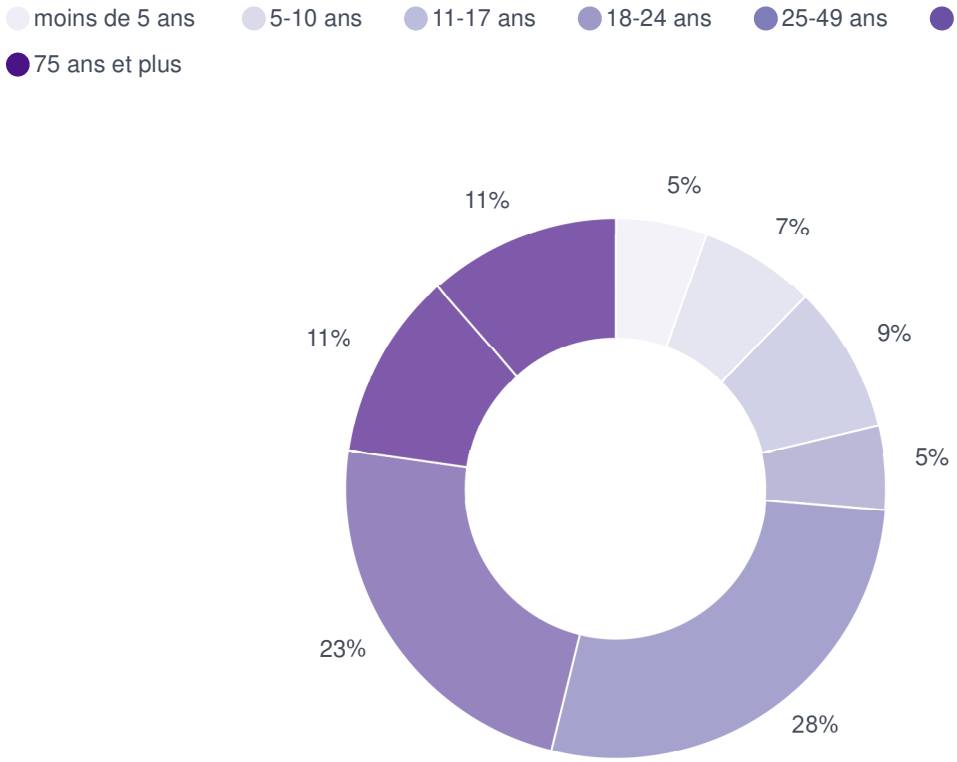

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la répartition de la population par classes d'âge selon le découpage par "Secteur D30".

Population : Répartition de la population par classes d'âge pour le SCoT du Pays du Chinonais selon les secteurs de résidence

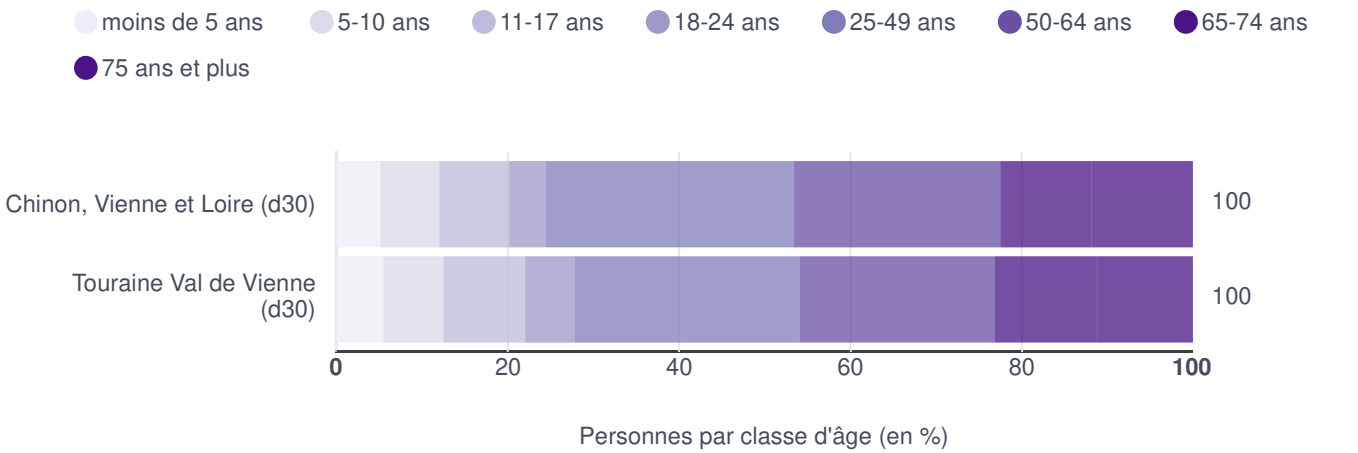

©EMC2 de Touraine

La figure de droite donne une représentation de la population par classe d'âge selon le genre sous la forme d'une pyramide des âges.

En moyenne, le SCoT du Pays du Chinonais compte ___% de femmes et ___% d'hommes.

Les personnes de moins de 18 ans représentent 21% de la population tandis que les personnes de 65 ans et plus représentent 23%.

La figure suivante donne une représentation de la population par classe d'âge pour le SCoT du Pays du Chinonais selon le genre, sous la forme d'une pyramide des âges.

Population : Pyramide des âges selon le genre pour le SCoT du Pays du Chinonais

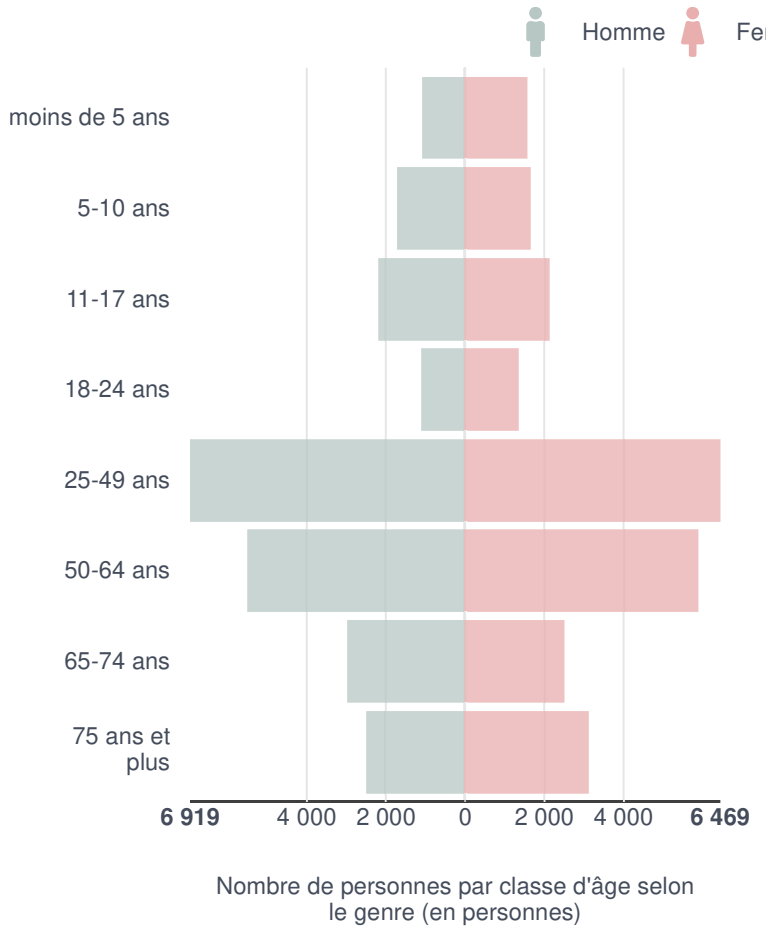

©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'occupation

L'occupation est définie selon 9 modalités, regroupées en 2 catégories : les actifs et les inactifs.

Les actifs représentent près de 59% de la population : Cette population est soumise, par ses occupations, à des déplacements dits contraints, elle regroupe les activités suivantes :

- → Travail à plein temps,
- → Travail à temps partiel,
- → Apprentissage, formation, stage,
- → Étudiant,
- → Scolaire jusqu'au bac,

Les inactifs représentent environ 41% de la population : Cette population est plus libre dans ses déplacements, elle regroupe les activités suivantes :

- → Chômeur en recherche d'emploi,
- → Retraité,
- → Reste au foyer,
- → Autre.

La figure suivante donne la répartition de la population selon l'occupation pour le SCoT du Pays du Chinonais.

Population : Répartition de la population selon l'occupation pour le SCoT du Pays du Chinonais

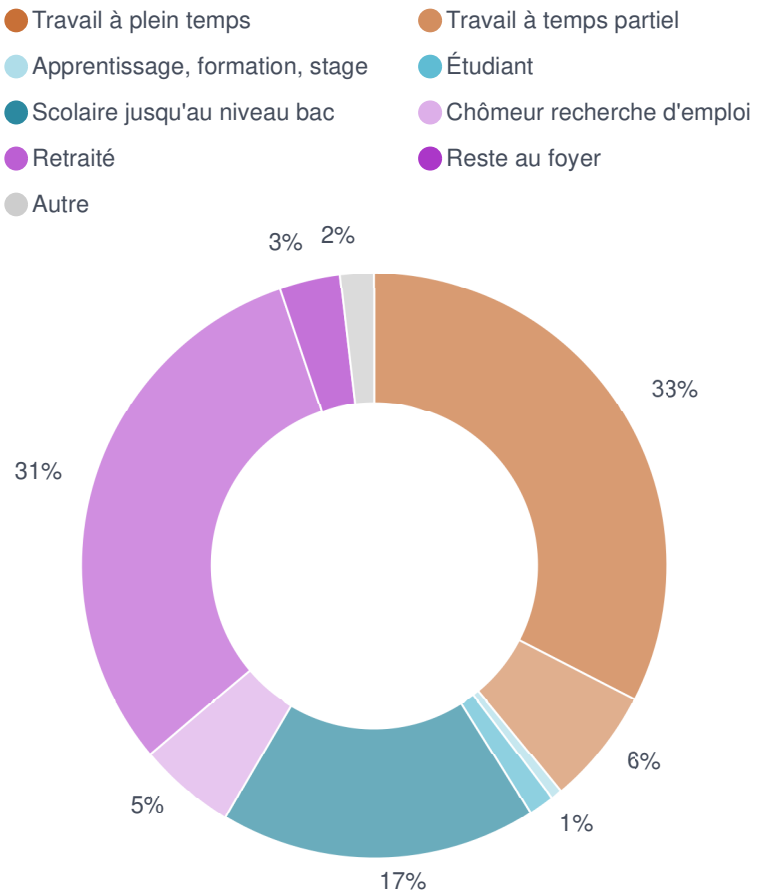

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne la répartition par occupation de la population du SCoT du Pays du Chinonais, selon le découpage par "Secteur D30".

Population : Répartition de la population par occupation pour le SCoT du Pays du Chinonais selon les secteurs de résidence

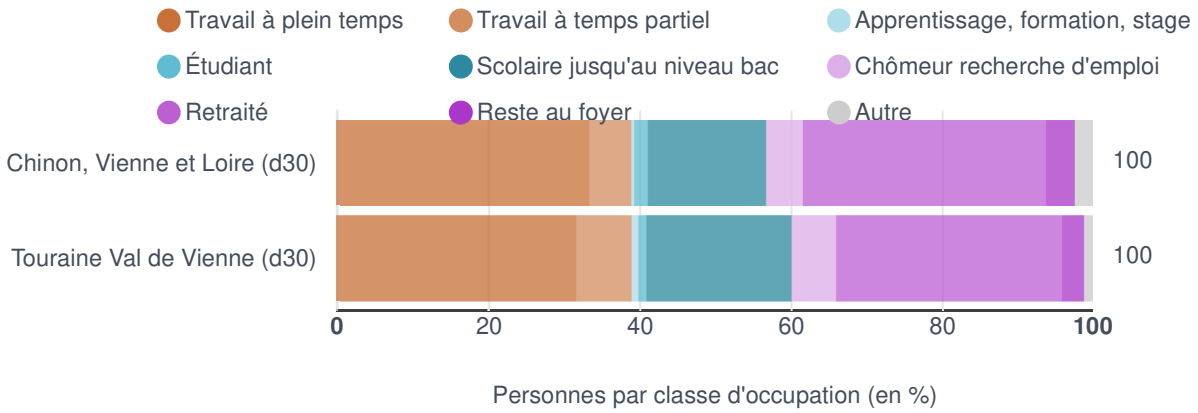

©EMC2 de Touraine

Caractéristiques des ménages

Ce chapitre donne une photographie des ménages sur le SCoT du Pays du Chinonais. Les ménages sont analysés selon leur secteur de résidence, leur taille et le taux d'actif.

2.17 personnes par ménage

Le graphique suivant donne les caractéristiques des ménages pour le SCoT du Pays du Chinonais, grâce à l'indicateur "Taille des ménages", comparativement aux autres SCoT du département d'Indre et Loire.

Ménages : Taille des ménages pour le SCoT du Pays du Chinonais en comparaison avec les autres SCoT

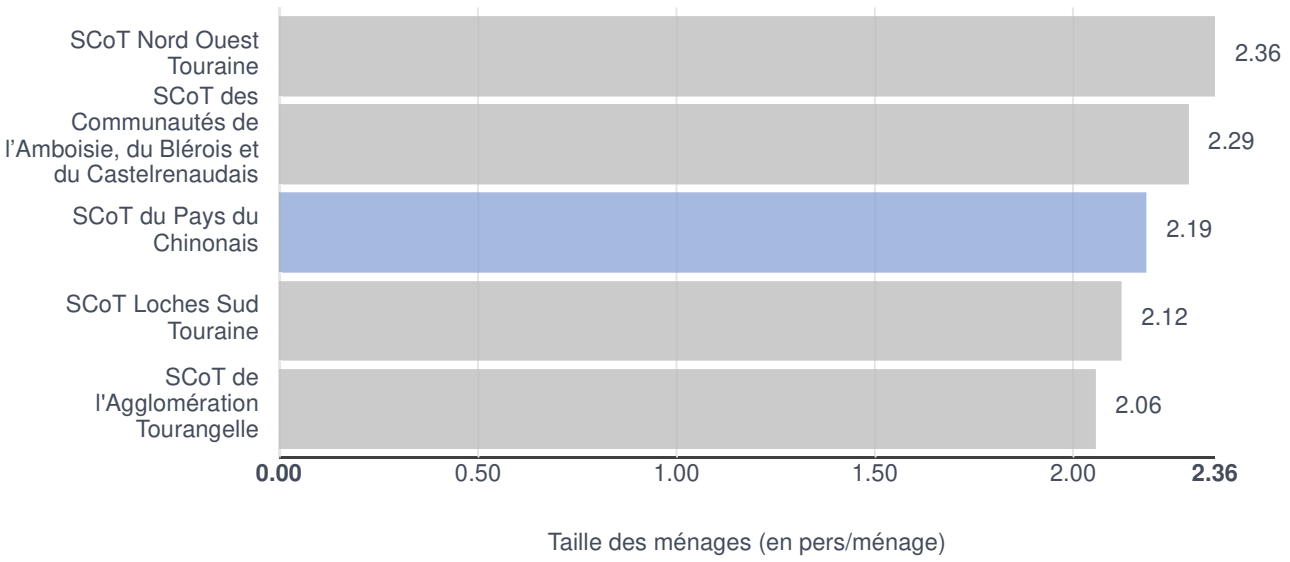

©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques des ménages du SCoT du Pays du Chinonais, grâce à l'indicateur "Taille des ménages" selon le découpage par "Secteur D30".

Ménages : Cartographie des caractéristiques des ménages du SCoT du Pays du Chinonais

Taille des ménages

- [2.20 - 2.21[pers/ménage
- [2.19 - 2.20[pers/ménage
- [2.19 - 2.19[pers/ménage
- [2.18 - 2.19[pers/ménage
- [2.17 - 2.18[pers/ménage
- [2.16 - 2.17[pers/ménage

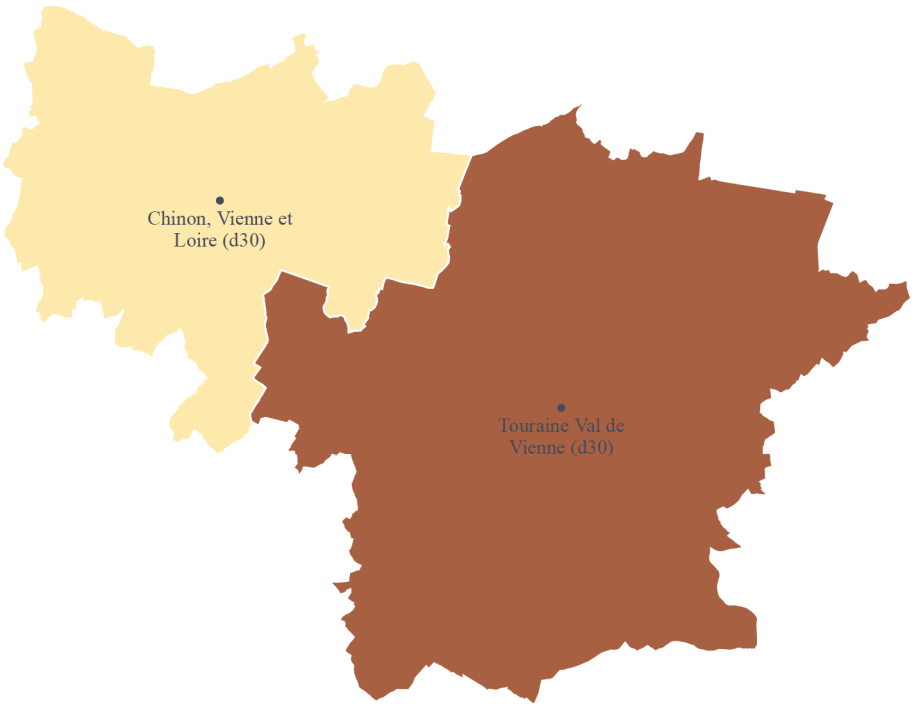

©EMC2 de Touraine

34% de ménages d'une seule personne

La figure suivante donne la répartition des ménages selon leur taille pour le SCoT du Pays du Chinonais

Ménages : Répartition des ménages selon leur taille pour le SCoT du Pays du Chinonais

À l'intérieur du SCoT du Pays du Chinonais, 34% des ménages ne comprennent qu'une seule personne, 38% sont composés de deux personnes et 28% de trois personnes et plus.

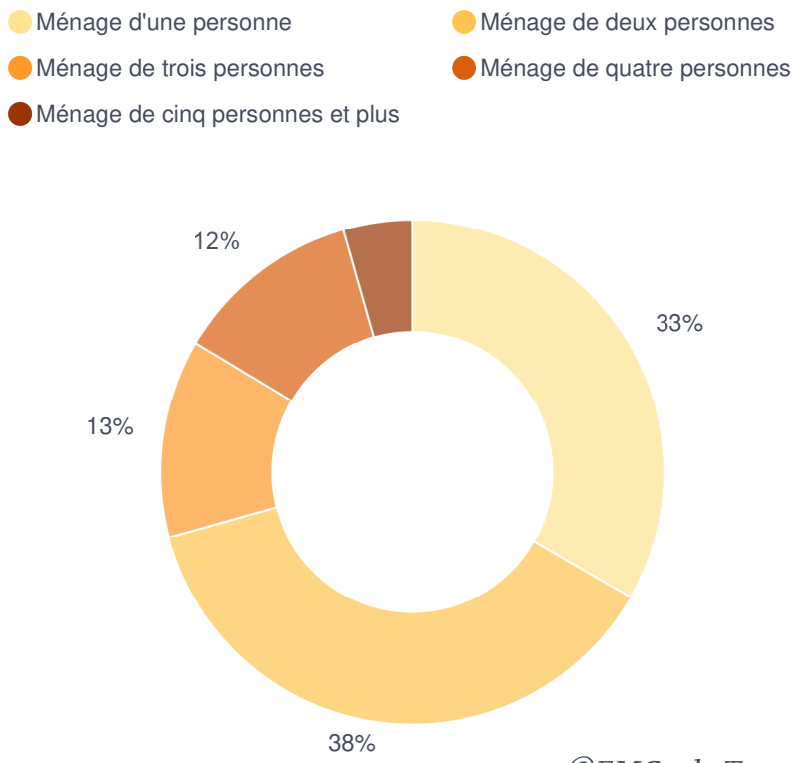

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la répartition des ménages selon le nombre de personnes qui le composent et selon le découpage par "Secteur D30".

Ménages : Répartition des ménages par taille pour le SCoT du Pays du Chinonais selon les secteurs de résidence

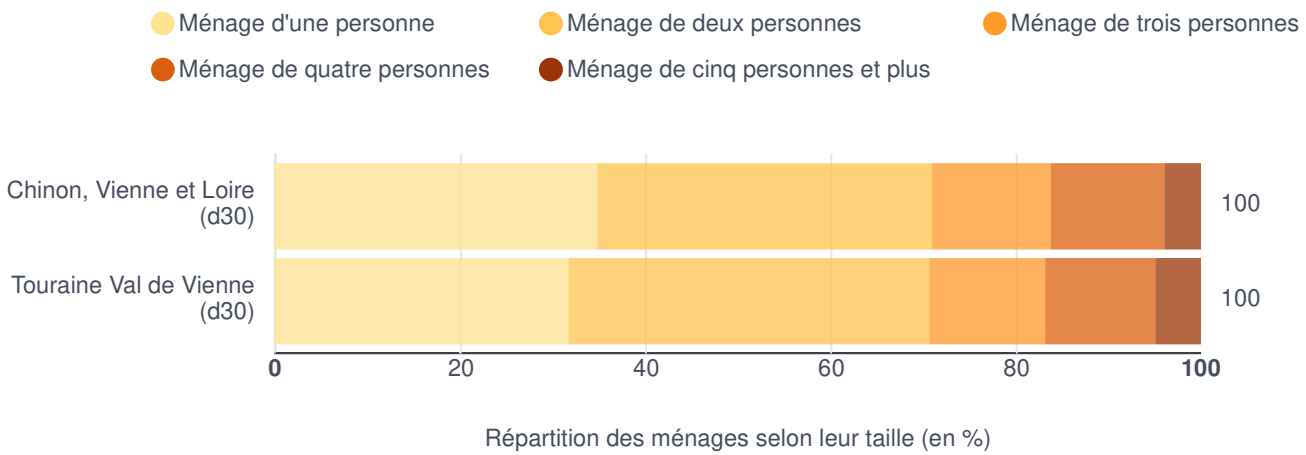

©EMC2 de Touraine

1.2 actif par ménage

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, l'indicateur du "Nombre d'actifs par ménage" selon le découpage par "Secteur D30".

Ménages : Nombre d'actifs par ménage dans le SCoT du Pays du Chinonais selon le secteur de résidence

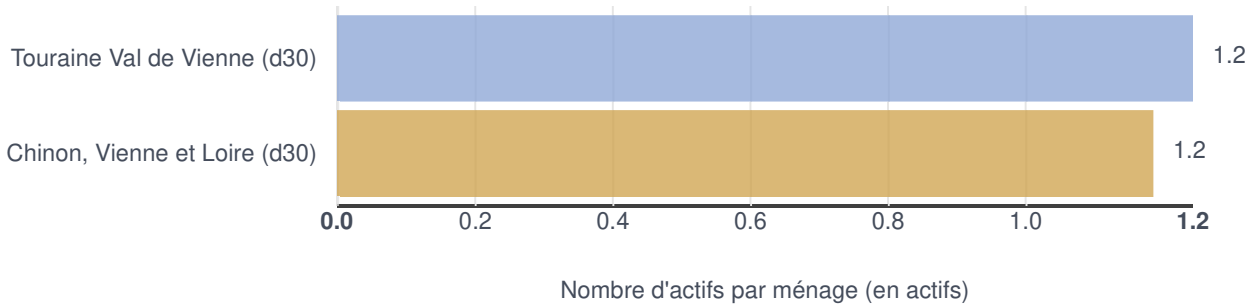

©EMC2 de Touraine

Equipement des ménages

Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en voiture, vélo et deux-roues motorisés. L'utilisation des différents modes de transports s'appuie sur leur disponibilité pour les ménages et les personnes : possession du permis de conduire, accès à une voiture, disponibilité d'un vélo, équipement en deux roues motorisés sont autant d'éléments impactant les pratiques de mobilité. Si les secteurs où les ménages sont les plus équipés en automobiles sont aussi les secteurs où on utilise le plus la voiture pour se déplacer quotidiennement, la relation entre équipement et utilisation quotidienne des deux-roues est plus difficile à cerner.

Équipement des ménages en véhicules particuliers

Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en véhicules particuliers (abrégé VP), c'est à dire véhicules de tourisme ou véhicules utilitaires de moins de 1 000 kg de charge utile possédés par le ménage ou mis à disposition (totale ou limitée) d'une personne du ménage par son employeur. Dans la majorité des cas, le terme "véhicule" signifie donc voiture.

1.46 voiture par ménage

Le taux de motorisation est le nombre moyen de voitures possédées par un ménage.

La figure suivant donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, une comparaison du taux de motorisation avec les autres SCoT du département.

Équipement : Taux de motorisation des ménages sur le découpage SCoT du département d'Indre-et-Loire

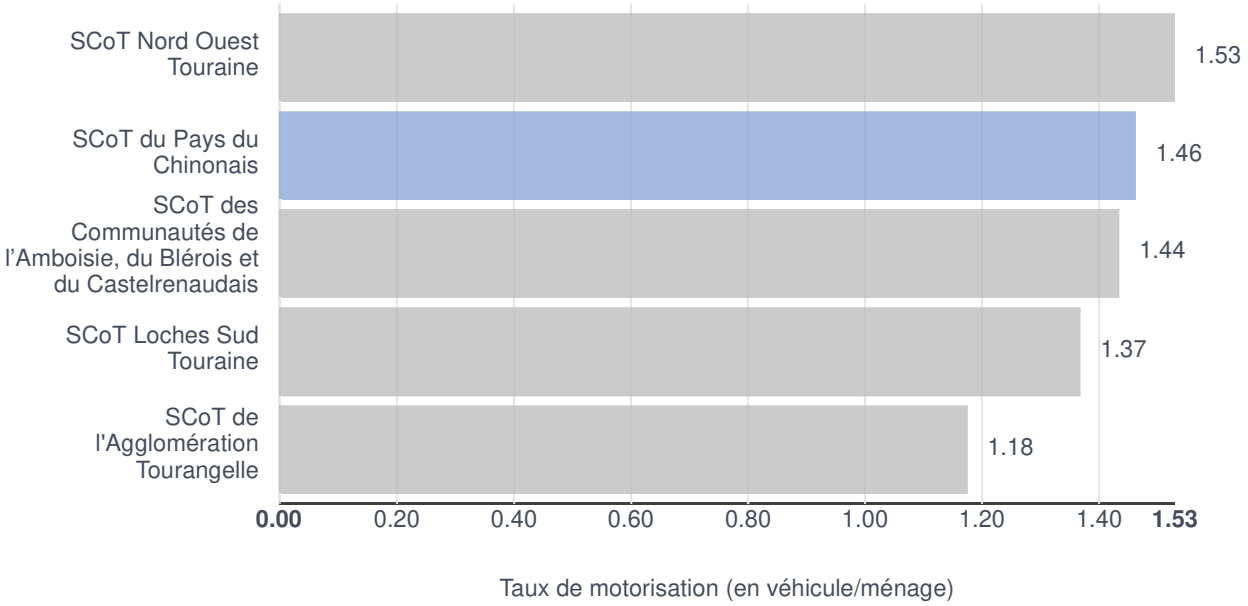

©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation du taux de motorisation selon le découpage "Secteur D30" du SCoT du Pays du Chinonais.

Équipement : Cartographie du taux de motorisation dans le SCoT du Pays du Chinonais

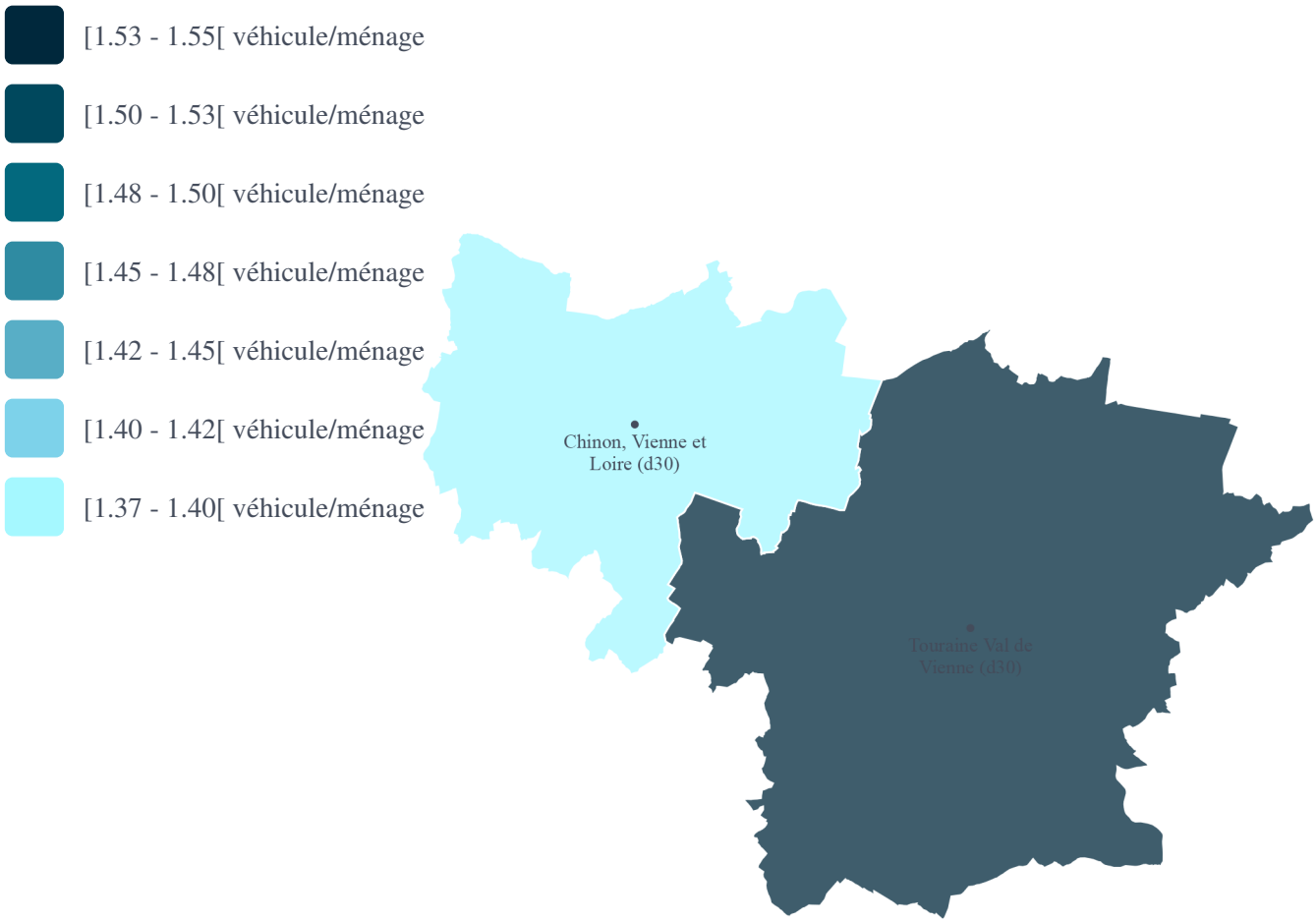

©EMC2 de Touraine

Plus de 30 700 voitures à disposition des habitants du SCoT du Pays du Chinonais

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, les caractéristiques du parc automobile grâce à l'indicateur "Nombre de VP pour 100 pers" selon le découpage par "Secteur D30".

Équipement : Nombre de VP pour 100 pers dans le SCoT du Pays du Chinonais

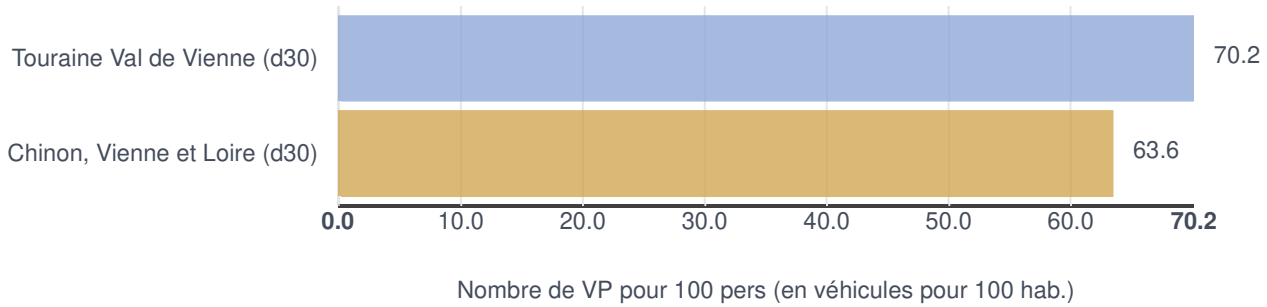

©EMC2 de Touraine

11% des ménages ne sont pas motorisés

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de voitures à disposition pour le SCoT du Pays du Chinonais.

Equipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition pour le SCoT du Pays du Chinonais

Si 11% des ménages ne possèdent aucun véhicule et 44% possèdent un véhicule, 45% des ménages sont multimotorisés, c'est-à-dire qu'ils ont deux véhicules ou plus à disposition.

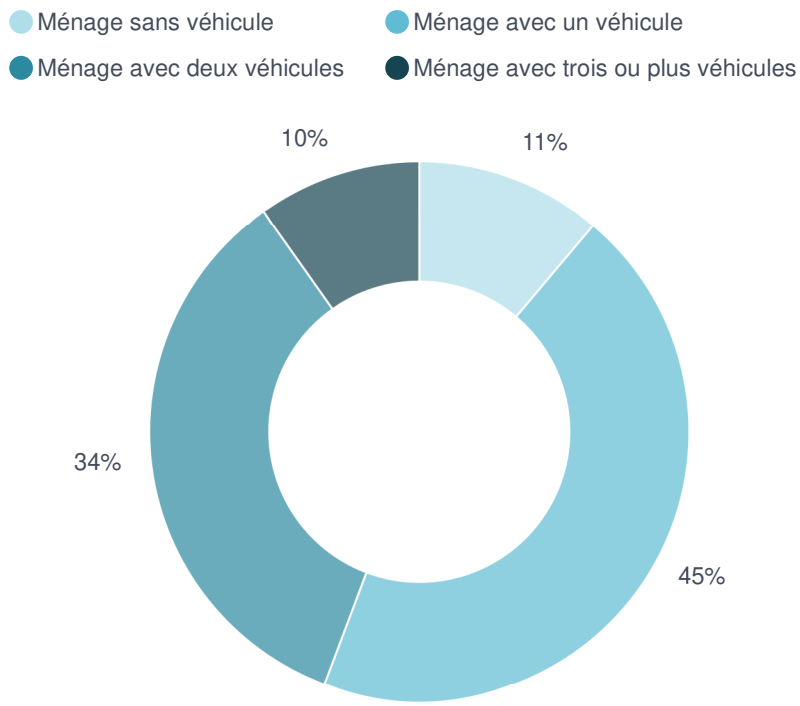

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition selon le découpage par "Secteur D30".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition dans le SCoT du Pays du Chinonais

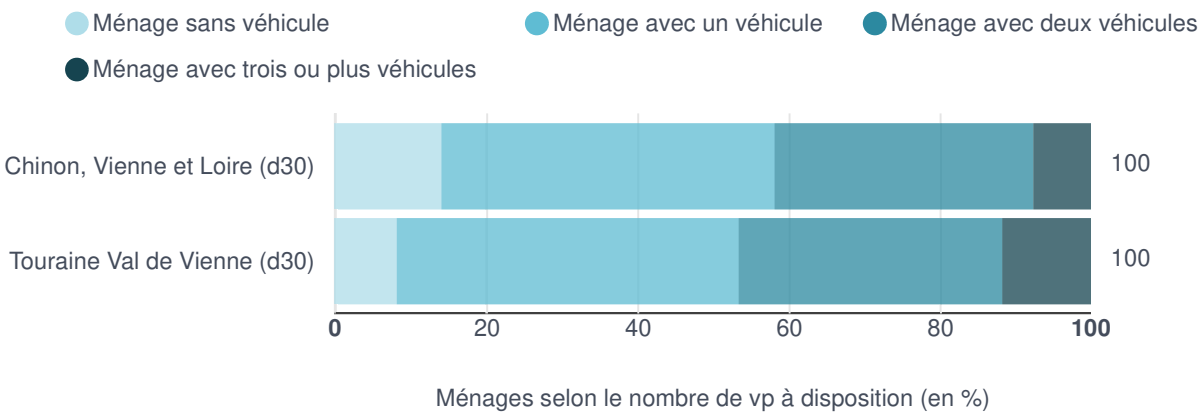

©EMC2 de Touraine

88% de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire

La figure suivante donne le taux de possession du permis de conduire pour les personnes de 18 ans et plus dans les différents SCoT du département d'Indre et Loire.

Équipement : Taux de possession du permis de conduire sur le découpage SCoT du département d'Indre-et-Loire

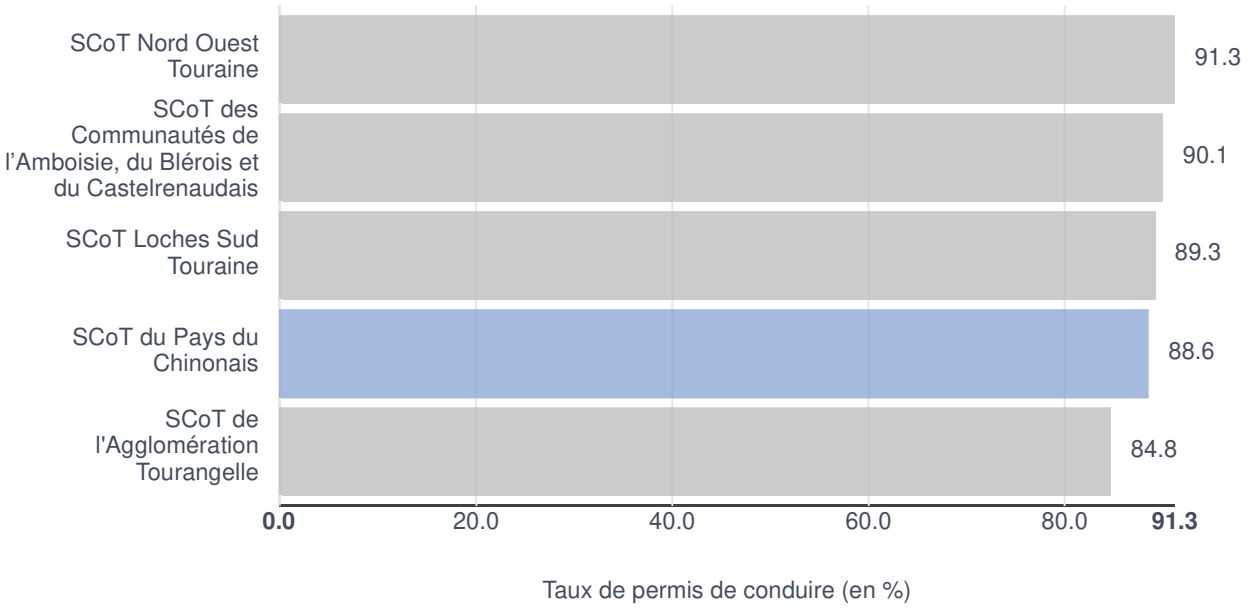

©EMC2 de Touraine

Equipement des ménages en vélo

Ce chapitre décrit l'équipement en vélos des ménages, c'est-à-dire le nombre de vélo à disposition du ménage.

36% des ménages ne possèdent pas de vélo

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour le SCoT du Pays du Chinonais.

Equipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour le SCoT du Pays du Chinonais

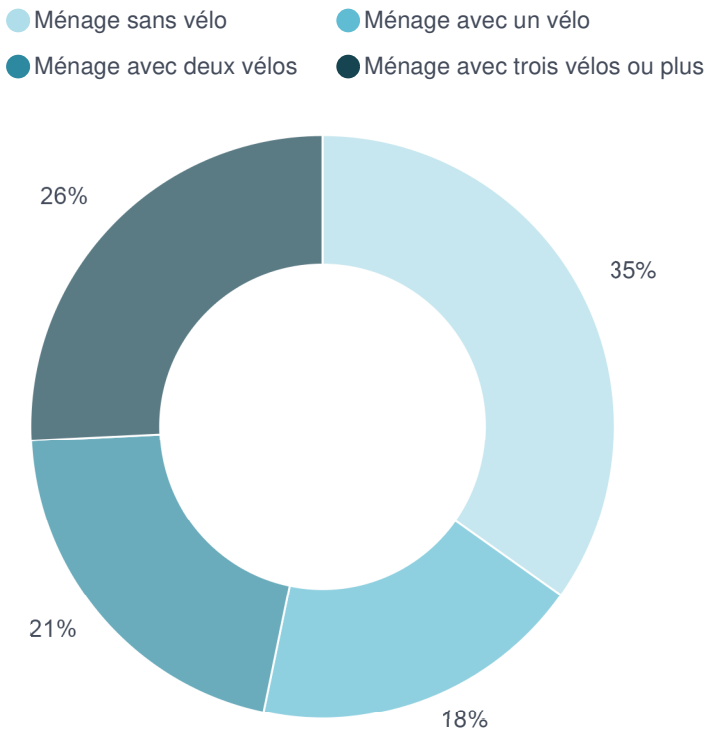

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition selon le découpage en "Secteur D30".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition dans le SCoT du Pays du Chinonais

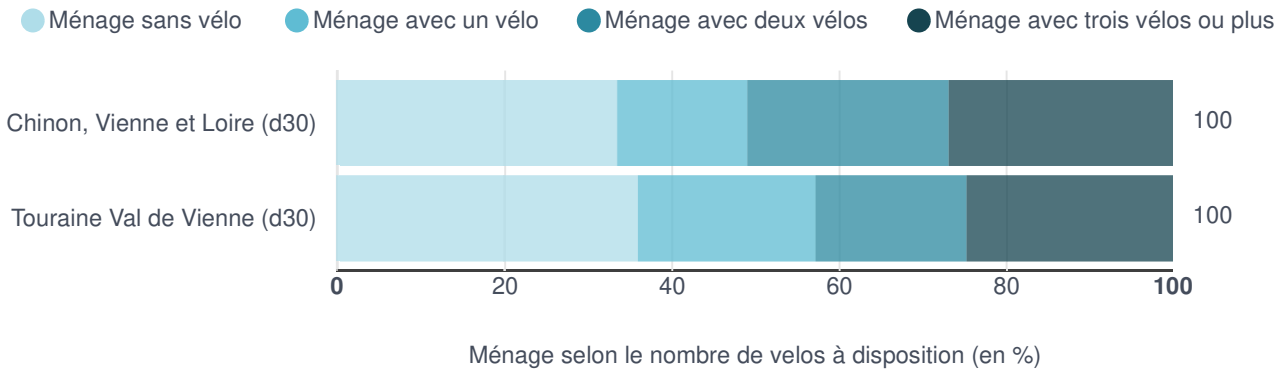

©EMC2 de Touraine

Equipement des ménages en deux-roues motorisés

Ce chapitre décrit l'équipement en deux-roues motorisés des ménages, c'est-à-dire le nombre de deux-roues motorisés à disposition du ménage, qu'il s'agisse de moins de 50 cm3 ou de plus de 50 cm3

6.4 deux-roues motorisés pour 100 habitants

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, le taux d'équipement en deux-roues motorisés des ménages grâce à l'indicateur "Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers" selon le découpage en "Secteur D30".

Équipement : Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers dans le SCoT du Pays du Chinonais

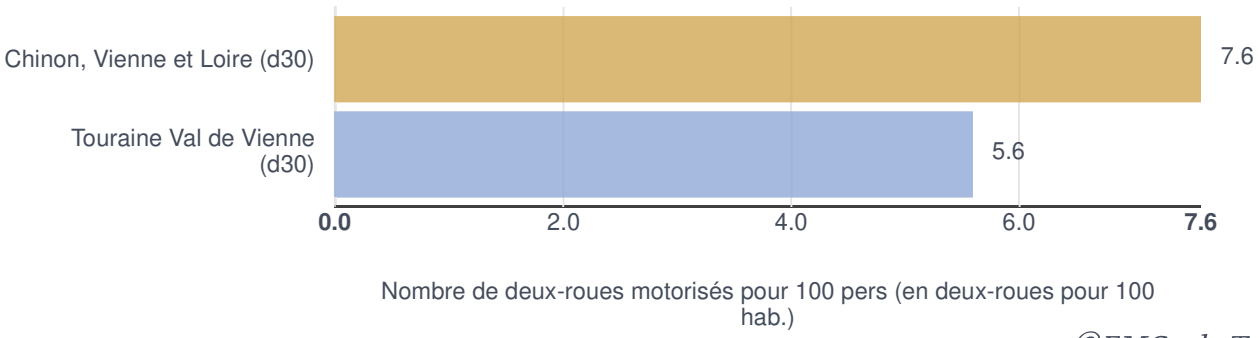

©EMC2 de Touraine

Mobilité des résidents

Ce chapitre traite de la mobilité des résidents du SCoT du Pays du Chinonais.

La figure suivante donne la répartition des déplacements réalisés par les habitants du département selon leur SCoT de résidence

Mobilité : Répartition des volumes de déplacements en Indre-et-Loire par SCoT

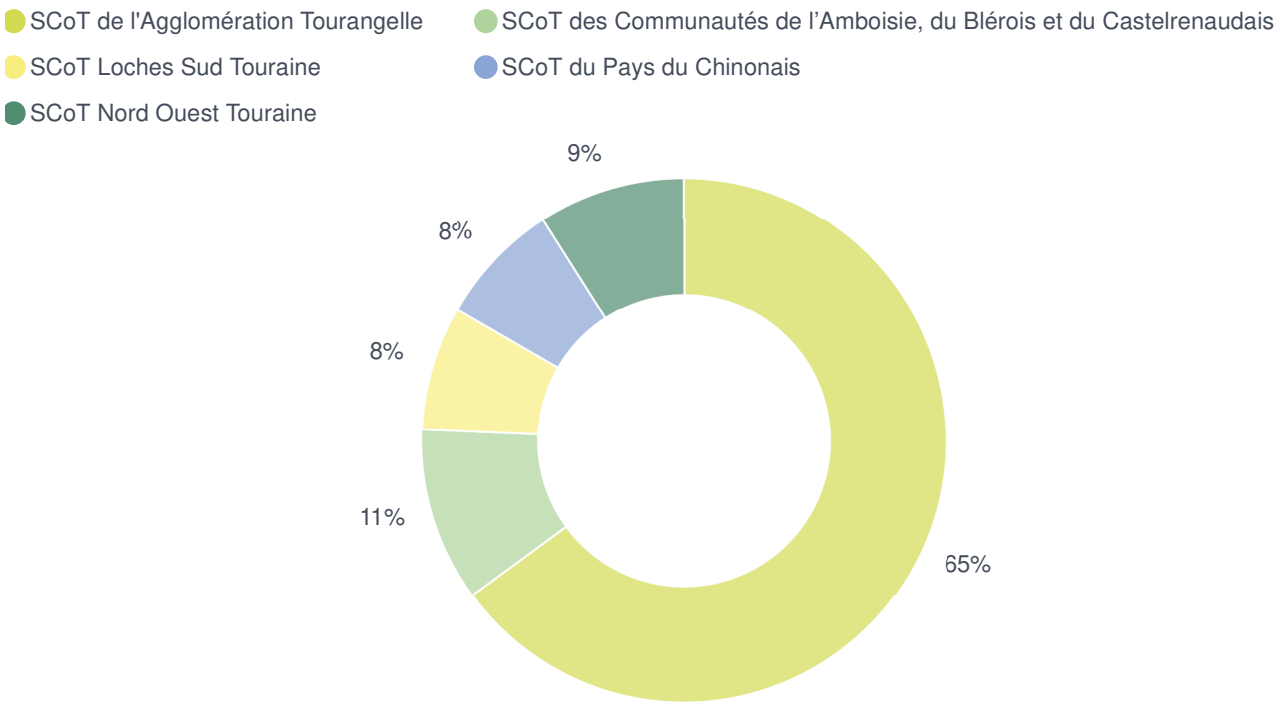

©EMC2 de Touraine

Le taux de mobilité est le nombre moyen de déplacements réalisé par un habitant au cours de la journée

3,51 déplacements par jour et par personne pour les habitants du SCoT du Pays du Chinonais

Avec 3,51 déplacement par jour et par personne les habitants du SCoT du Pays du Chinonais sont parmis les moins mobiles du département.

Les habitants du SCoT du Pays du Chinonais réalisent quotidiennement près de 152 000 déplacements.

Le graphique suivant donne une description de la mobilité des habitants du SCoT du Pays du Chinonais grâce à l'indicateur "Taux de mobilité", en comparaison avec les autres SCoT du département.

Mobilité : Taux de mobilité selon le SCoT du département d'Indre-et-Loire

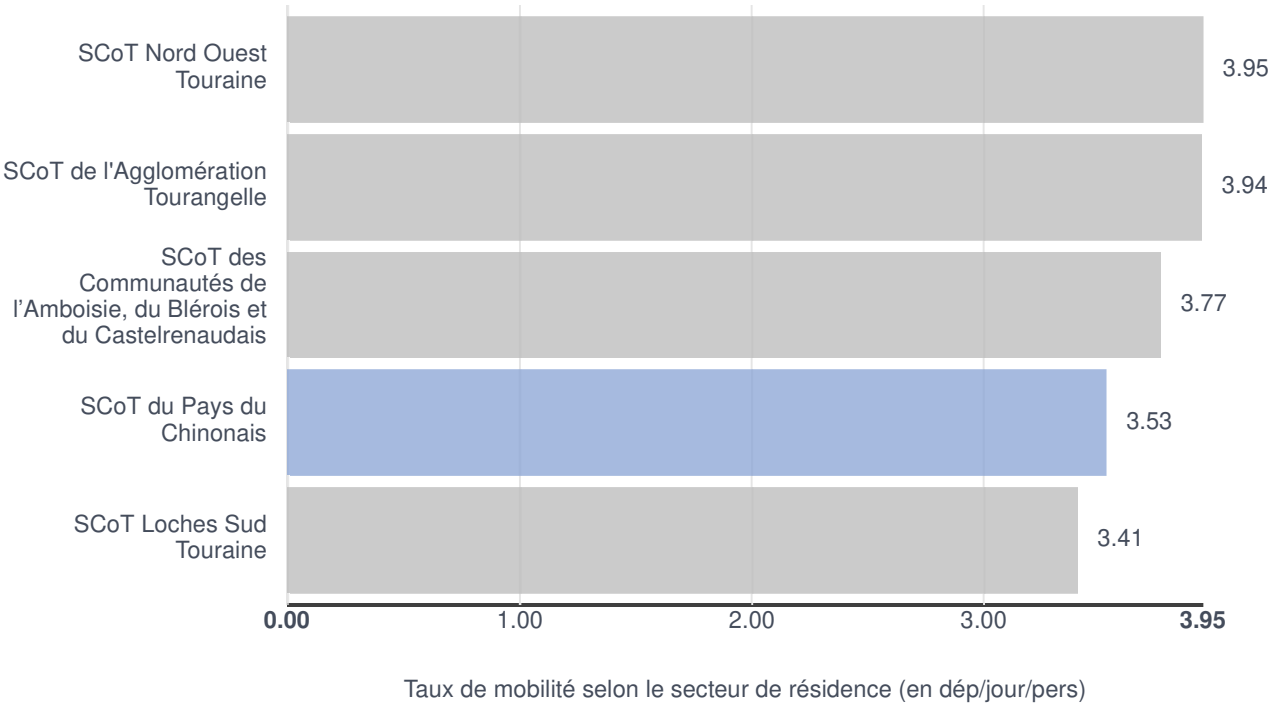

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de mobilité de la population du SCoT du Pays du Chinonais grâce à l'indicateur "Taux de mobilité" selon le découpage par "Secteur D30"

Mobilité : Cartographie des caractéristiques de la mobilité dans le SCoT du Pays du Chinonais

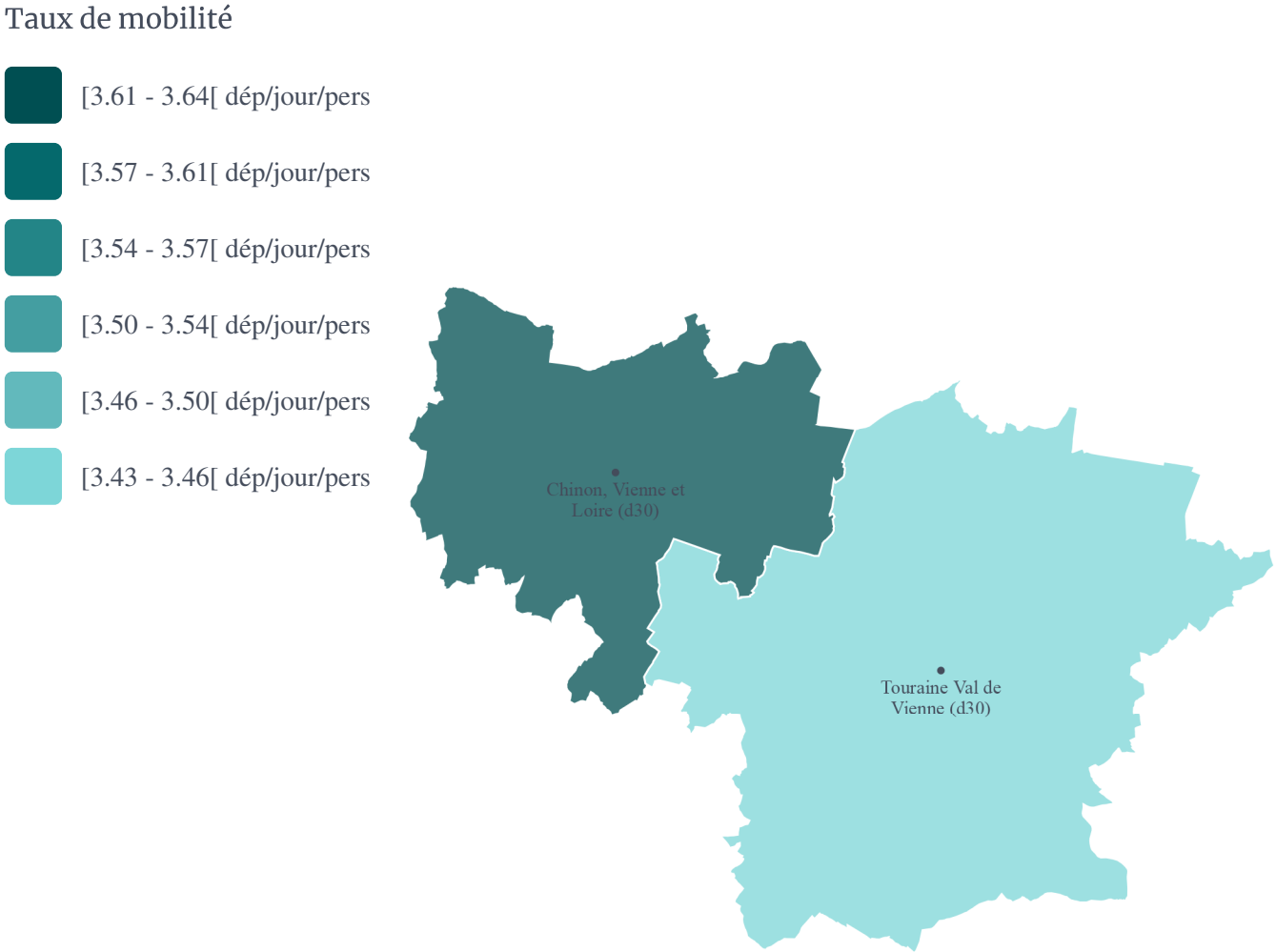

©EMC2 de Touraine

80% des déplacements des habitants sont effectués à l'intérieur du SCoT du Pays du Chinonais

La figure suivante donne la répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de SCoT du Pays du Chinonais.

Mobilité : Répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de SCoT du Pays du Chinonais

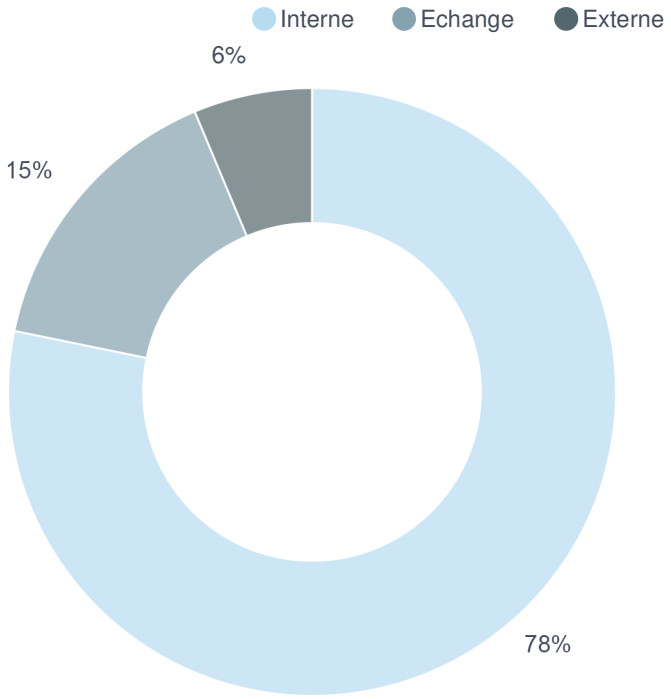

©EMC2 de Touraine

La notion de mobilité se décline usuellement en 3 catégories :

→ La mobilité interne ne prend en compte que les déplacements effectués au sein du territoire.

→ La mobilité d'échange concerne les déplacements dont seule l'origine ou la destination est située sur le territoire.

→ La mobilité externe concerne les déplacements dont ni l'origine ni la destination ne sont situées sur le territoire.

Les déplacements internes et d'échange sont qualifiés de déplacements en lien avec le territoire.

Ces notions de types de déplacements permettent de caractériser l'autonomie d'un territoire. En effet, les déplacements d'échanges ou externes traduisent le "besoin" d'une personne de quitter son territoire de résidence. A contrario, les déplacements internes illustrent l'autonomie du territoire.

Le taux de mobilité cache une grande disparité dans les mobilitées individuelles. A présent, l'analyse porte sur la répartition du nombre de déplacements réalisés par les habitants du territoire.

Chaque jour, 15 % de la population ne fait aucun déplacement

La figure suivante donne la répartition des habitants du SCoT du Pays du Chinonais selon le nombre de déplacements réalisés quotidiennement

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour le SCoT du Pays du Chinonais

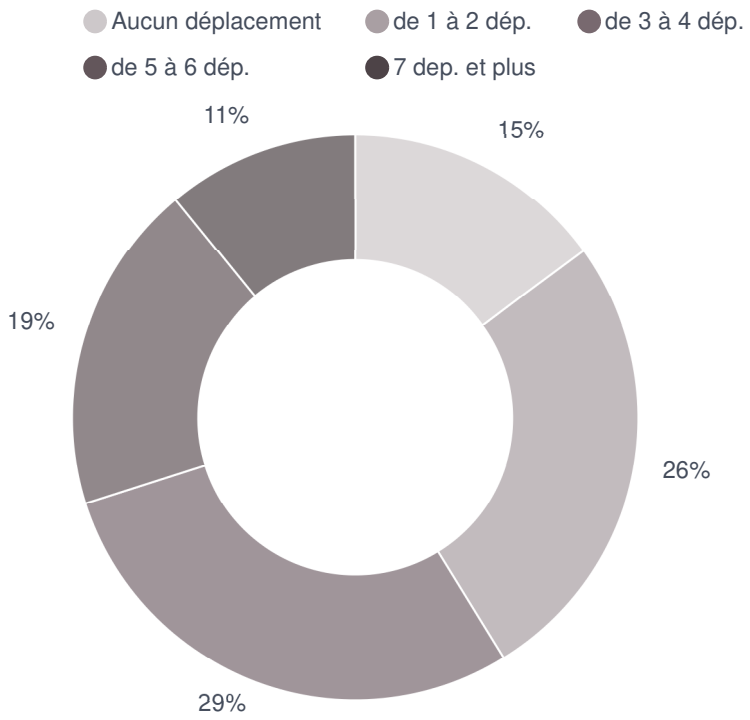

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la répartition des habitants selon le nombre de déplacements quotidiens réalisés, selon le découpage "Secteur D30".

Mobilite : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour le SCoT du Pays du Chinonais selon les secteurs de résidence

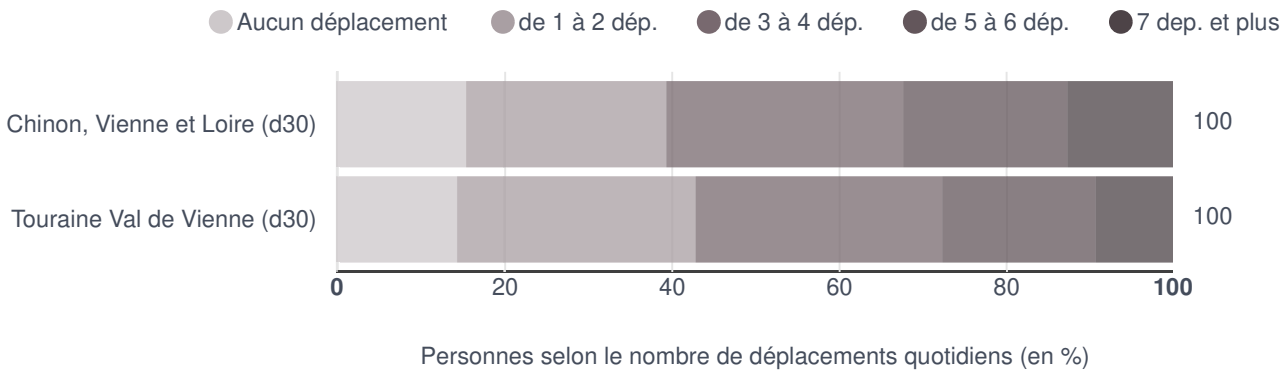

©EMC2 de Touraine

Les durées de déplacement

Les deux figures suivantes donnent :

- → la durée quoditienne de déplacement pour un habitant,
- → la durée moyenne d'un déplacement.

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la durée quotidienne de déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur D30".

Mobilité : Durée quotidienne de déplacement dans le SCoT du Pays du Chinonais

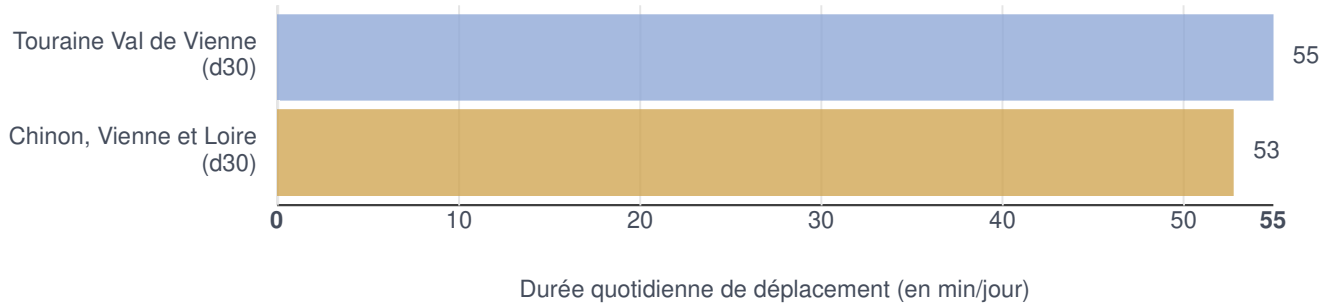

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la durée moyenne d'un déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur D30".

Mobilité : Durée moyenne d'un déplacement dans le SCoT du Pays du Chinonais

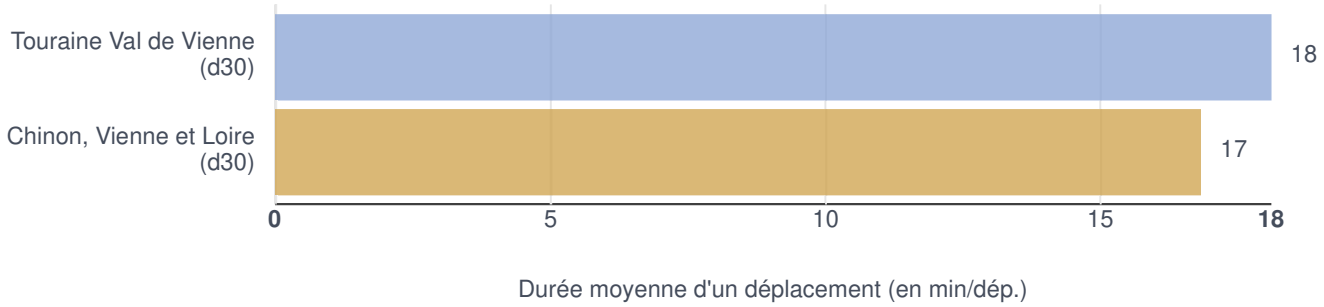

©EMC2 de Touraine

Les distances de déplacement

Les figures suivantes donnent :

- → la distance quotidienne de déplacement parcourue par un habitant
- → la distance moyenne d'un déplacement

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la distance quotidienne parcourue par habitant selon le découpage en "Secteur D30"

Mobilité : Distance quotidienne parcourue par habitants dans le SCoT du Pays du Chinonais

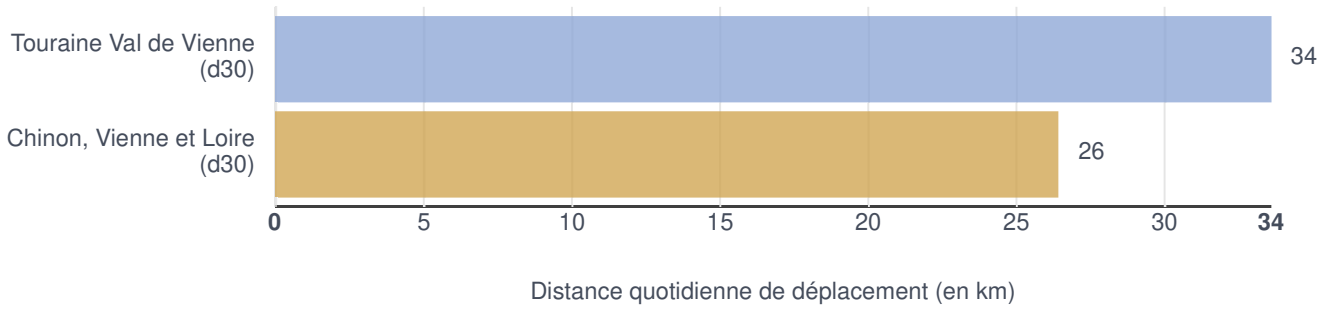

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la distance moyenne d'un déplacement selon le découpage en "Secteur D30"

Mobilité : Distance moyenne d'un déplacement par habitants dans le SCoT du Pays du Chinonais

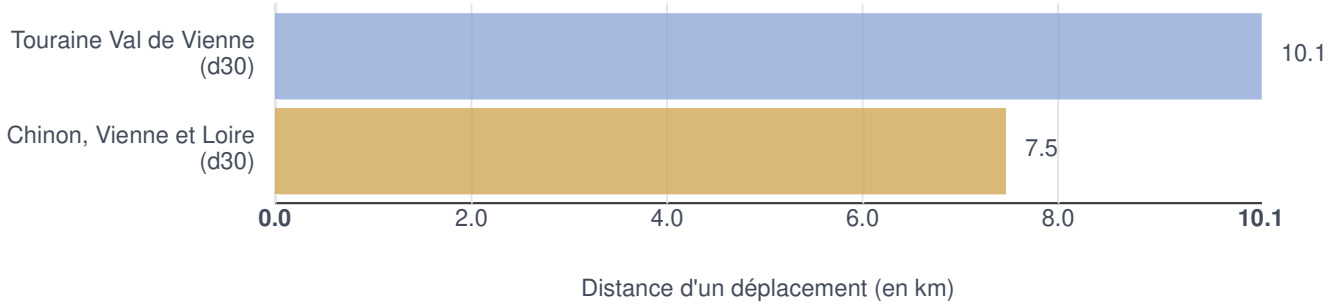

©EMC2 de Touraine

Les modes de déplacement

Comment on se déplace ?

Modes : Infographie pour le SCoT du Pays du Chinonais

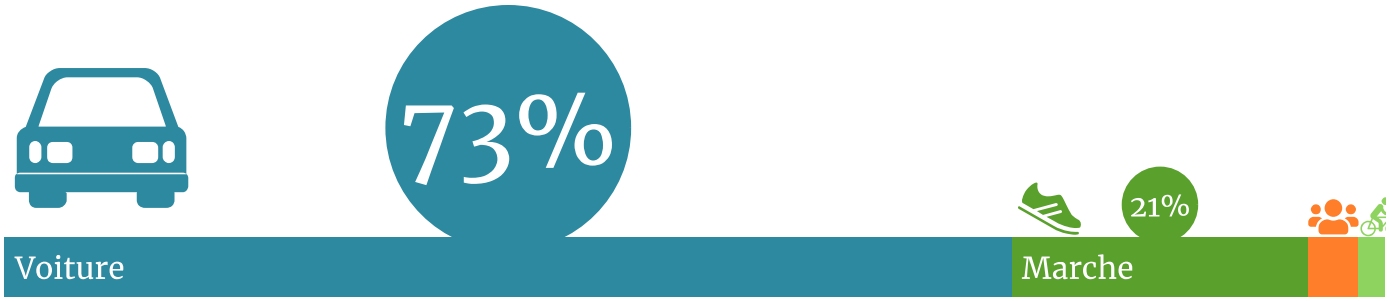

Chaque déplacement est effectué à l'aide d'un ou de plusieurs modes, motorisés ou non. Dans l'analyse des parts modales, seul le mode principal d'un déplacement est retenu. Si un seul mode a été utilisé (lors d'un déplacement dit monomodal), il s'agit du mode principal. Cependant, si plusieurs modes ont été combinés, le mode principal est déterminé selon une hiérarchie, fixée dans la méthodologie Cerema (voir partie "Analyse").

La marche à pied, quand elle permet de se rendre vers ou depuis un autre moyen de transport, n'est pas considérée comme un autre mode de déplacement. Ainsi, seuls les déplacements réalisés uniquement en marche à pied sont comptabilisés avec la marche comme mode principal.

Dans le cas de déplacements ayant nécessité plusieurs modes, on parle de déplacements intermodaux.

La figure ci-dessous donne les parts modales des déplacements effectués par les habitants du SCoT du Pays du Chinonais, sans distinction du secteur de destination. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales des habitants du SCoT du Pays du Chinonais

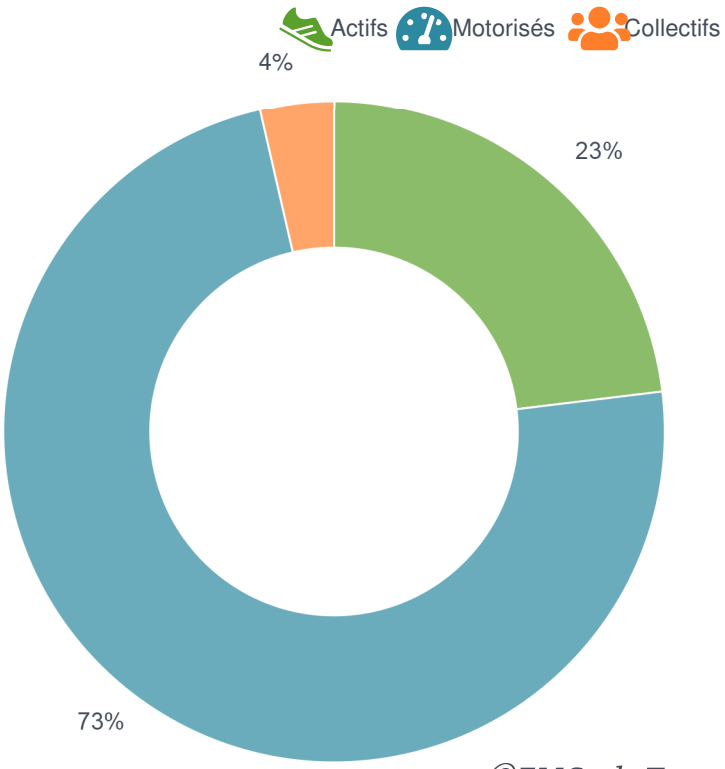

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne les parts modales pour les différents secteurs d'analyse du SCoT du Pays du Chinonais.

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, l'indicateur "Parts modales" selon le découpage en "Secteur D30". Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales dans le SCoT du Pays du Chinonais

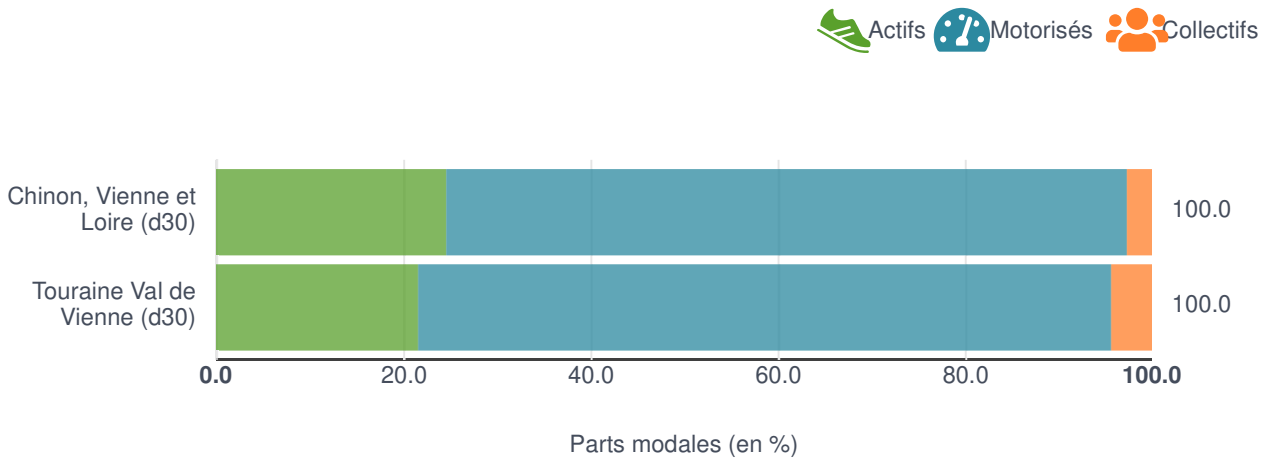

©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique de la part modale du mode "Collectifs" selon le découpage en "Secteur D30".

Modes : Cartographie de la part modale de "Collectifs" pour le SCoT du Pays du Chinonais

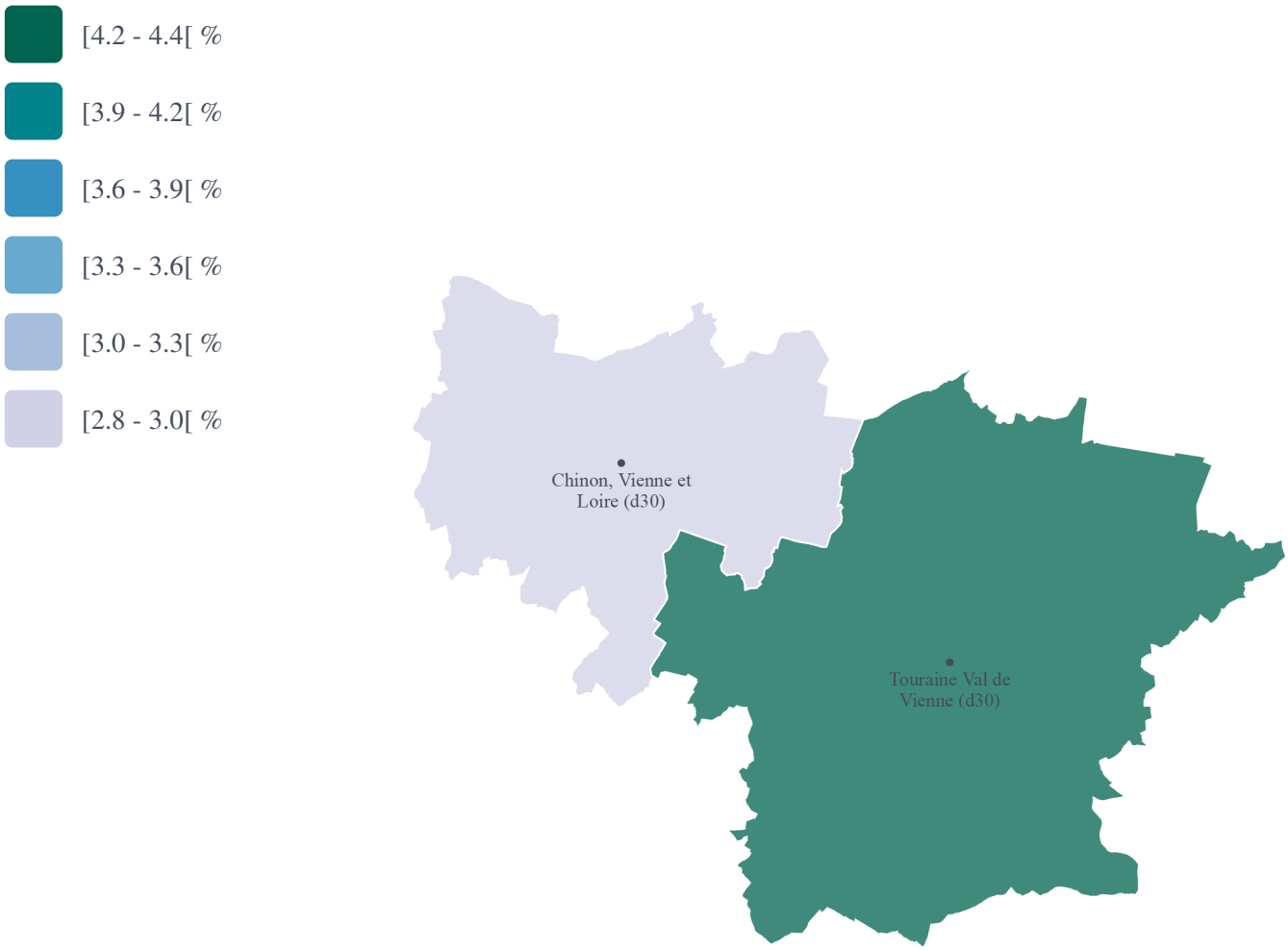

©EMC2 de Touraine

Fréquence d'utilisation des modes par les habitants du territoire

Les personnes enquêtées donnent une réponse déclarative de leur fréquence d'utilisation des différents modes selon 4 temporalités:

- → Plusieurs jours par semaine
- → Plusieurs jours par mois
- → Occasionnellement
- → Jamais

Les différents modes concernés sont : le vélo, les deux-roues motorisés, la voiture-conducteur, le réseau TC urbain (notamment Sitravel à Chinon), le "Train et TER Routiers" et les cars départementaux.

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la répartition de la fréquentation du mode "Vélo" selon le découpage en "Secteur D30"

Modes : Fréquence d'utilisation du mode "Vélo" dans le SCoT du Pays du Chinonais

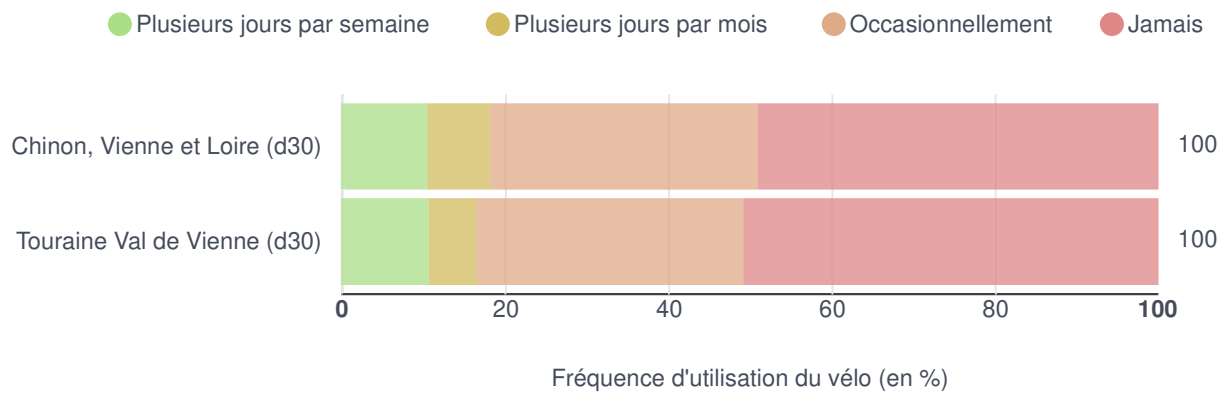

©EMC2 de Touraine

Les distances et durées de déplacements selon les modes

La durée moyenne d'un déplacement est naturellement très hétérogène entre les modes.

La figure suivante donne pour les habitants du SCoT du Pays du Chinonais, la durée moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Durée moyenne d'un déplacement selon le mode pour le SCoT du Pays du Chinonais

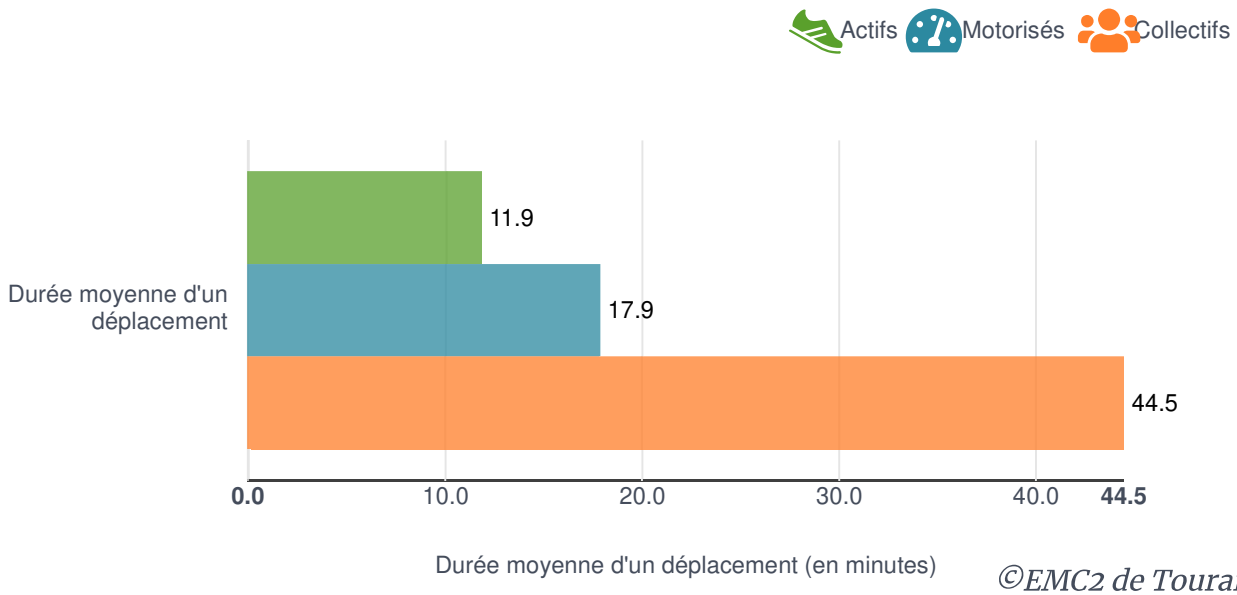

©EMC2 de Touraine

Les modes de transport ont des zones de pertinence différentes notamment en terme de distance à parcourir et de vitesse qui influent sur les choix des usagers.

La figure suivante donne pour les habitants du SCoT du Pays du Chinonais, la distance moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Distance moyenne d'un déplacement".

Modes : Distance moyenne d'un déplacement selon le mode pour le SCoT du Pays du Chinonais

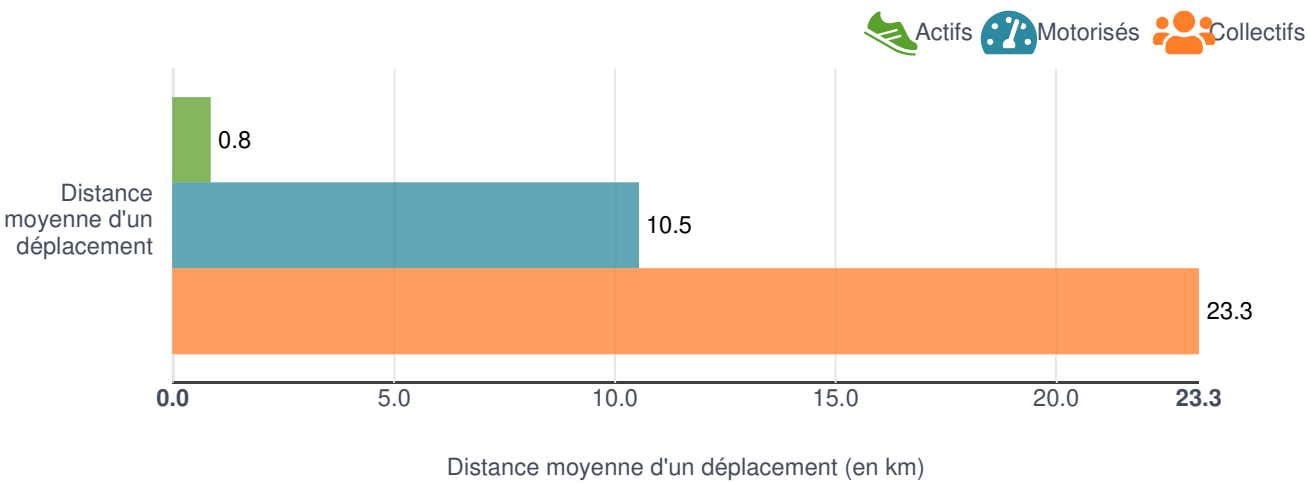

©EMC2 de Touraine

Occupation des véhicules

Combien sommes-nous par véhicule ?

74% des véhicules ne sont occupés que par une seule personne

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées.

Modes : Répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées pour le SCoT du Pays du Chinonais

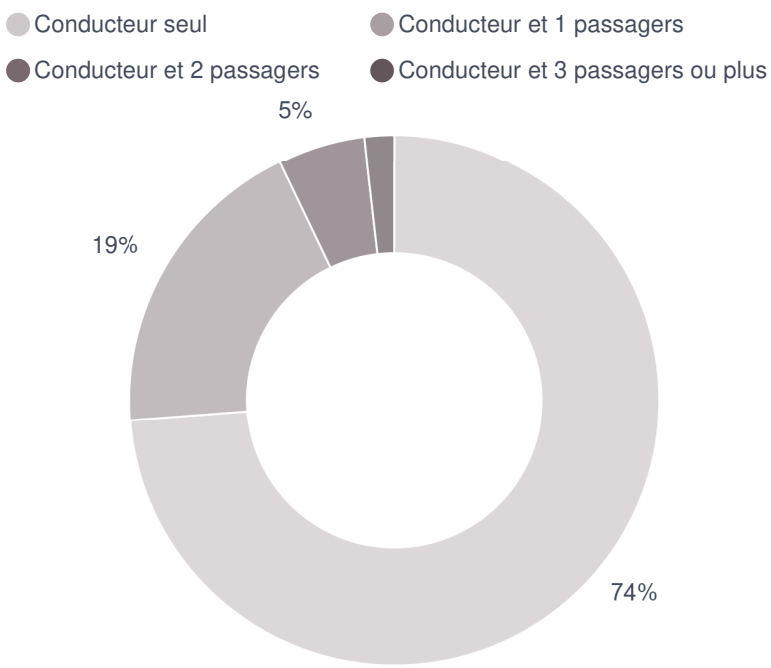

©EMC2 de Touraine

Le nombre moyen de personne par voiture peut être calculé en faisant la moyenne du nombre d'occupants des véhicules déclarés par les conducteurs de voiture à chaque trajet.

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, le nombre moyen de personnes par voiture selon le découpage en "Secteur D30".

Modes : Nombre de personnes par véhicule dans le SCoT du Pays du Chinonais

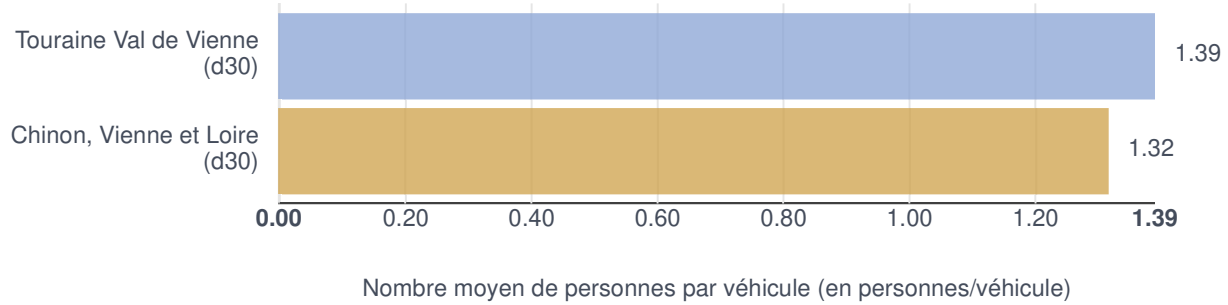

©EMC2 de Touraine

Déplacements intermodaux

Dans les données de l'enquête ménages déplacements, les déplacements intermodaux correspondent aux déplacements ayant nécessité l'utilisation d'au moins deux modes de transport, qu'ils soient différents ou identiques. Un déplacement ayant enchaîné deux trajets en bus urbain est ainsi considéré comme un déplacement intermodal au même titre que le déplacement enchaînant un trajet en voiture et un trajet en train, par exemple.

Les trajets à pied pour se rendre ou depuis un autre moyen de transport (par exemple pour se rendre de sa voiture à son lieu de destination final, ou de son domicile à un arrêt de transport en commun) ne sont pas considérés dans la chaîne de déplacement et par conséquent ne sont pas considérés comme un autre mode (donc non comptabilisés dans le déplacement intermodal).

2.08 % de déplacements intermodaux

Sur 151 600 déplacements internes et d'échange, 98% des déplacements des habitants du territoire ne comprennent qu'un seul mode de transport.

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la répartition des déplacements selon le nombre de modes utilisés au cours de celui-ci.

Modes : Répartition des déplacements intermodaux selon le nombre de modes utilisés pour le SCoT du Pays du Chinonais

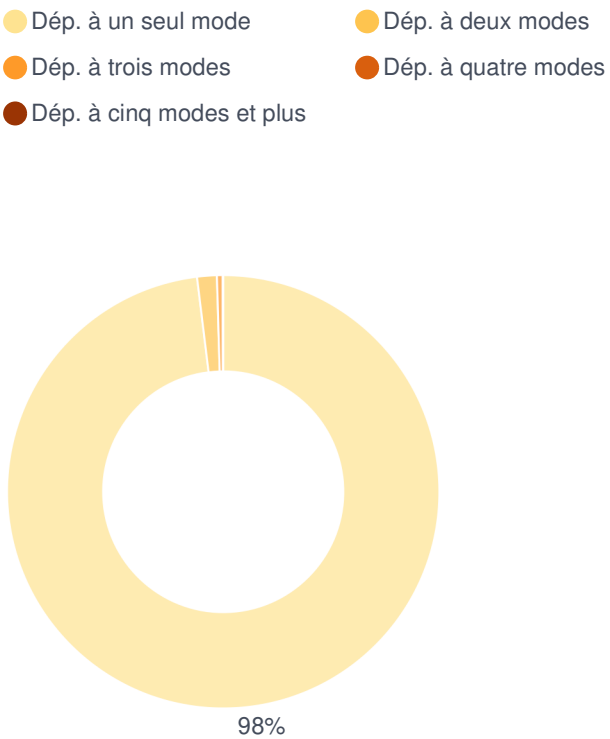

©EMC2 de Touraine

Les déplacements intermodaux représentent donc une part infime de l'ensemble des déplacements.

Motifs de déplacements

Les enquêtes déplacements caractérisent les motifs de déplacement en 38 motifs. Afin de produire une analyse compréhensible et représentative, il convient d'agréger ces modes :

- → Les motifs liés au travail : travail sur le lieu d'emploi déclaré, travail sur un autre lieu - télétravail, travail sur un autre lieu - hors télétravail, rechercher un emploi et tournée professionnelle
- → Les motifs liés à la formation :
  - → Être gardé (nourrice, crèche,...), étudier à l'école maternelle et primaire, au collège , au lycée sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
  - → Étudier à l'université ou dans une grande école sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
- → Les motifs liés aux achats
  - → Achats en petit et moyen commerce : faire des achats en petit et moyen commerce et "drive in" et faire des achats en marché couvert et de plein vent
  - → Achats en grand magasin : visite d'un magasin, d'un centre commercial ou d'un marché de plein vent sans effectuer d'achat, réaliser plusieurs motifs en centre commercial, faire des achats en grand magasin, supermarché, hypermarché et leurs galeries marchandes et récupérer des achats faits sur internet (service "drive")
- → Les motifs liés aux loisirs, visite ou démarche
  - → Les loisirs : se restaurer hors du domicile, visiter des parents ou des amis, tournée de magasin sans achat, participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives, faire une promenade, du « lèche-vitrines », prendre une leçon de conduite
  - → Les démarches : recevoir des soins (Santé), faire une démarche autre que rechercher un emploi
  - → Autres : autres motifs
- → Accompagnement : accompagner quelqu'un aller chercher quelqu'un, dépose d'une personne à un mode de transport, reprise d'une personne à un mode de transport (personne présente ou absente)

Les motifs de déplacements seront ici analysés selon les motifs combinés. Le motif combiné est l'association du motif à l'origine avec le motif à destination, indépendamment du sens du déplacement. Les déplacements du domicile vers le travail ou du travail vers le domicile sont tous comptés sous le motif combiné "domicile-travail". Les déplacements secondaires correspondent à des déplacements dont ni l'origine, ni la destination n'est le domicile.

Les déplacements Domicile <-> Travail représentent 16% des déplacements des habitants du SCoT du Pays du Chinonais

La figure suivante donne la répartition des déplacements selon le motif combiné pour les habitants du SCoT du Pays du Chinonais. La représentation utilise les "Motifs agrégés"

Motifs : Répartition des motifs combinés pour le SCoT du Pays du Chinonais

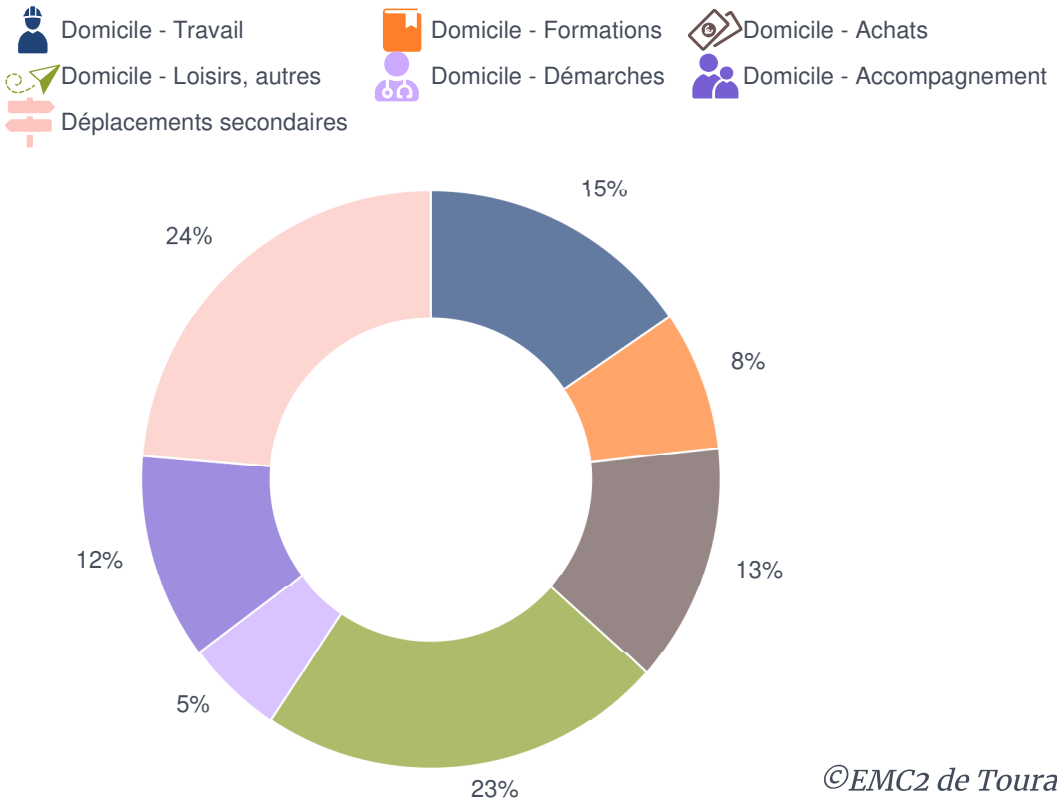

©EMC2 de Touraine

75% des déplacements d'accompagnement sont liés à l'école.

La figure suivante donne pour les déplacements de motif "Accompagnement", le motif de déplacement de la personne accompagnée.

Motifs d'activité : Répartition des déplacements par activités pour les personnes accompagnées pour le SCoT du Pays du Chinonais

La destination vers un lieu de formation (écoles ou études) représente 75% des déplacements "accompagnement", 15% de l'accompagnement concerne une destination de "loisirs, démarches et autres"

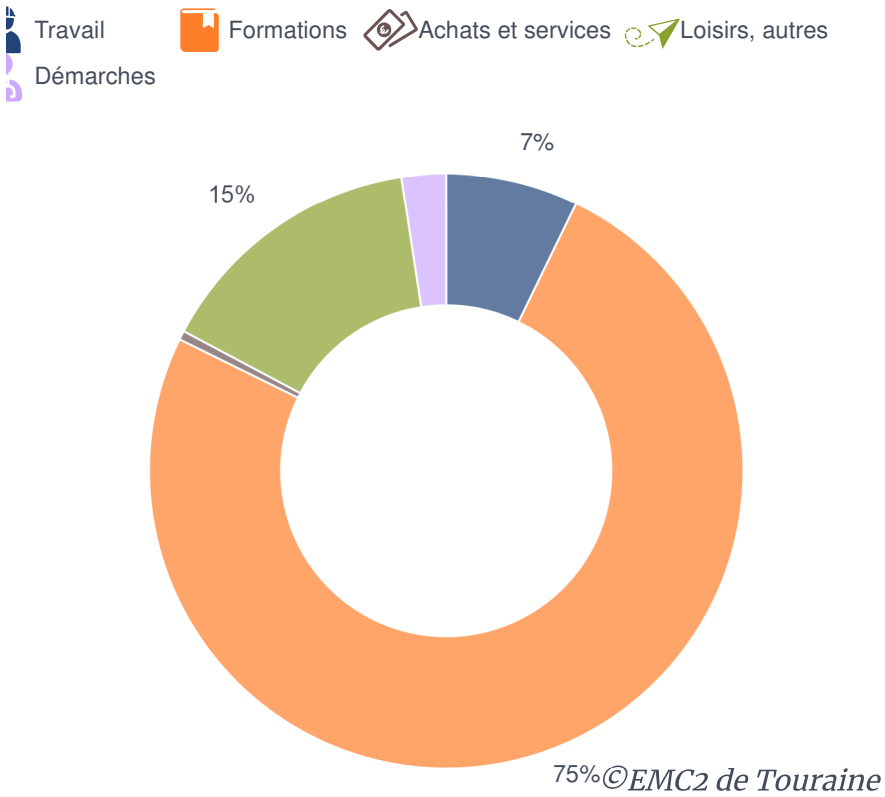

©EMC2 de Touraine

Dans l'analyse de la mobilité qui vient d'être menée, les déplacements sont considérés indépendamment les uns des autres. Cette approche simple à mettre en oeuvre, est imparfaite puisqu'en réalité, les déplacements s'enchaînent. Le choix d'un mode est souvent conditionné par le précédent mode employé. Une personne utilisant sa voiture pour un déplacement est, dans la plupart des cas, contrainte d'effectuer un déplacement retour avec celle-ci. Pour appréhender ce phénomène, l'analyse s'appuie sur la notion de boucle de déplacements. Une boucle de déplacements est constituée par l'ensemble des déplacements réalisés par une personne de son départ du domicile jusqu'à son retour au domicile.

La chaîne de déplacements est constituée, dans la majorité des cas, d'une ou plusieurs boucles de déplacement.

La figure suivante donne la répartition des boucles de déplacement réalisées par les habitants du SCoT du Pays du Chinonais selon le nombre de déplacements de celle-ci.

Une boucle à deux déplacements représente une boucle avec un seul motif entre un départ et un retour du domicile.

68% des boucles sont des allers-retours du domicile vers le domicile

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, la part de boucle selon le nombre de déplacements qui la compose.

Motif : Répartition du nombre de boucles selon leur longueur pour le SCoT du Pays du Chinonais

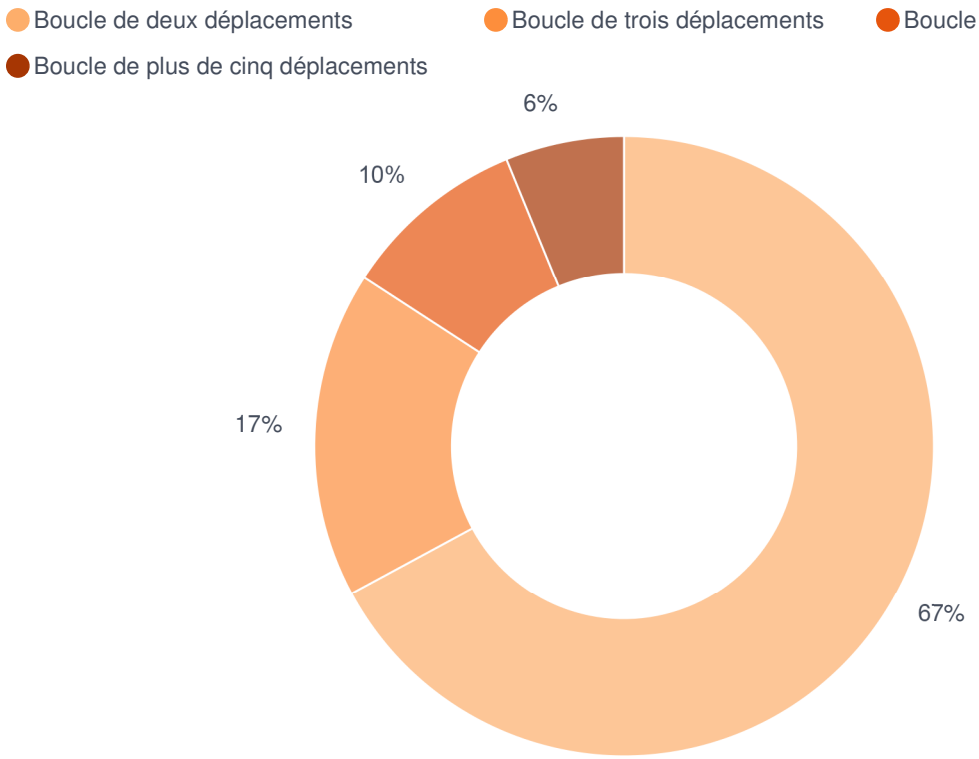

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT du Pays du Chinonais, l'évolution au cours de la journée des déplacements selon le motif combiné.

Motifs combinés : Profil journalier des déplacements pour le SCoT du Pays du Chinonais

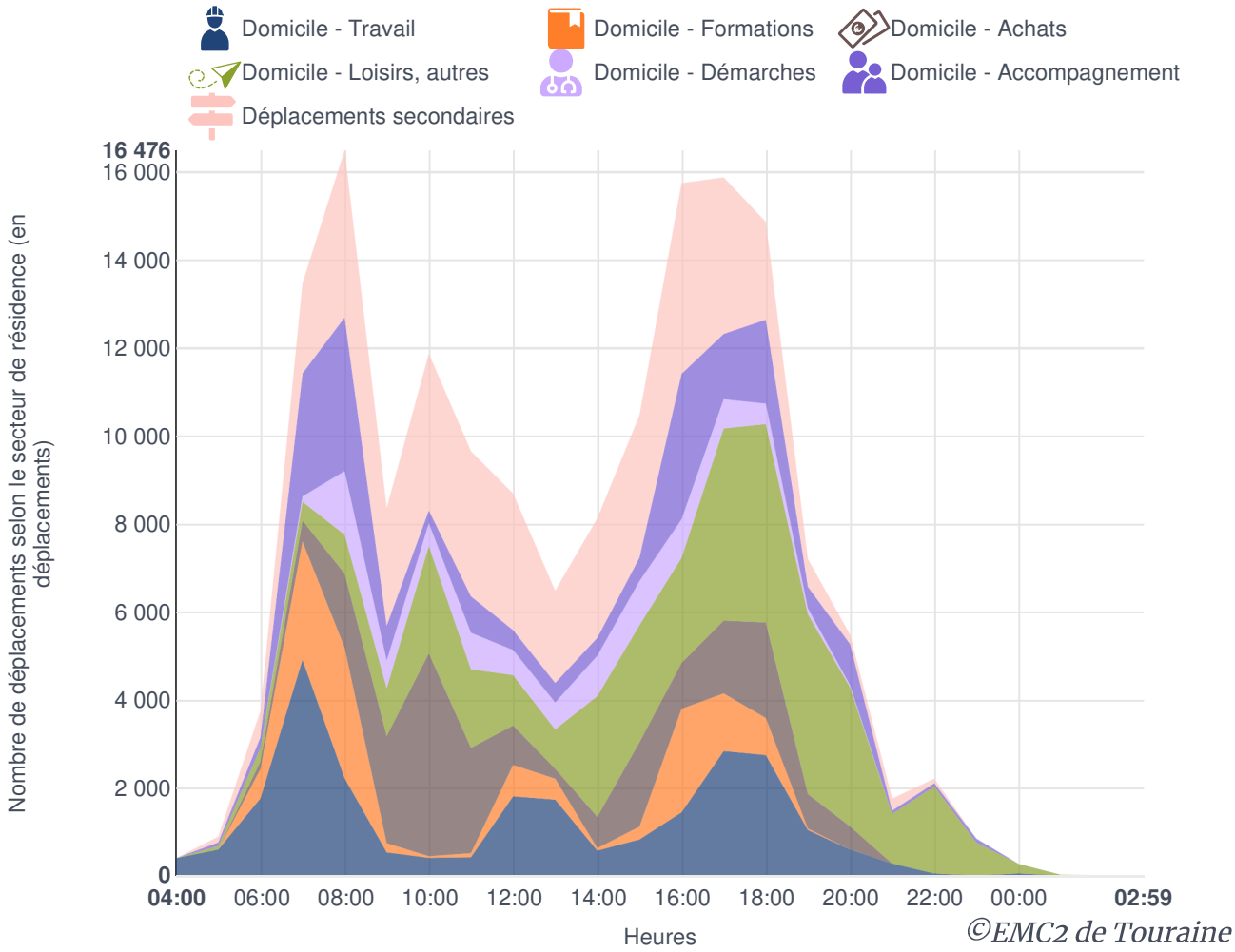

Les flux de déplacements

La carte suivante représente les flux de déplacements entre le SCoT du Pays du Chinonais et les autres SCoT du département.

Plus de 21 600 déplacements entre le SCoT du Pays du Chinonais et le SCoT de l'Agglomération Tourangelle.

La carte suivante représente les flux des habitants de Indre-et-Loire, vers et depuis le SCoT du Pays du Chinonais.

Flux : Représentation des flux de déplacements vers et depuis le SCoT du Pays du Chinonais

Passer la souris sur la carte ...

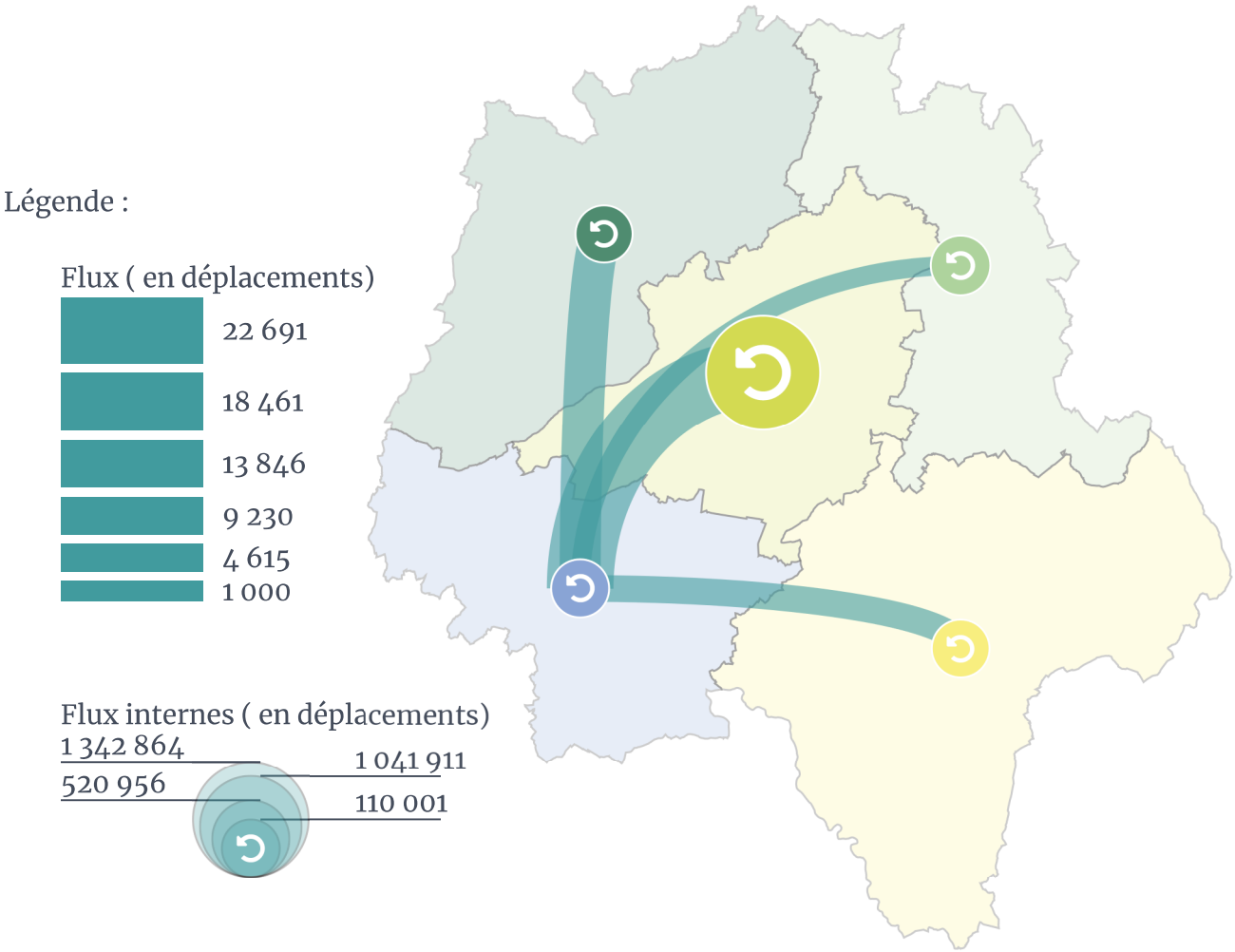

©EMC2 de Touraine